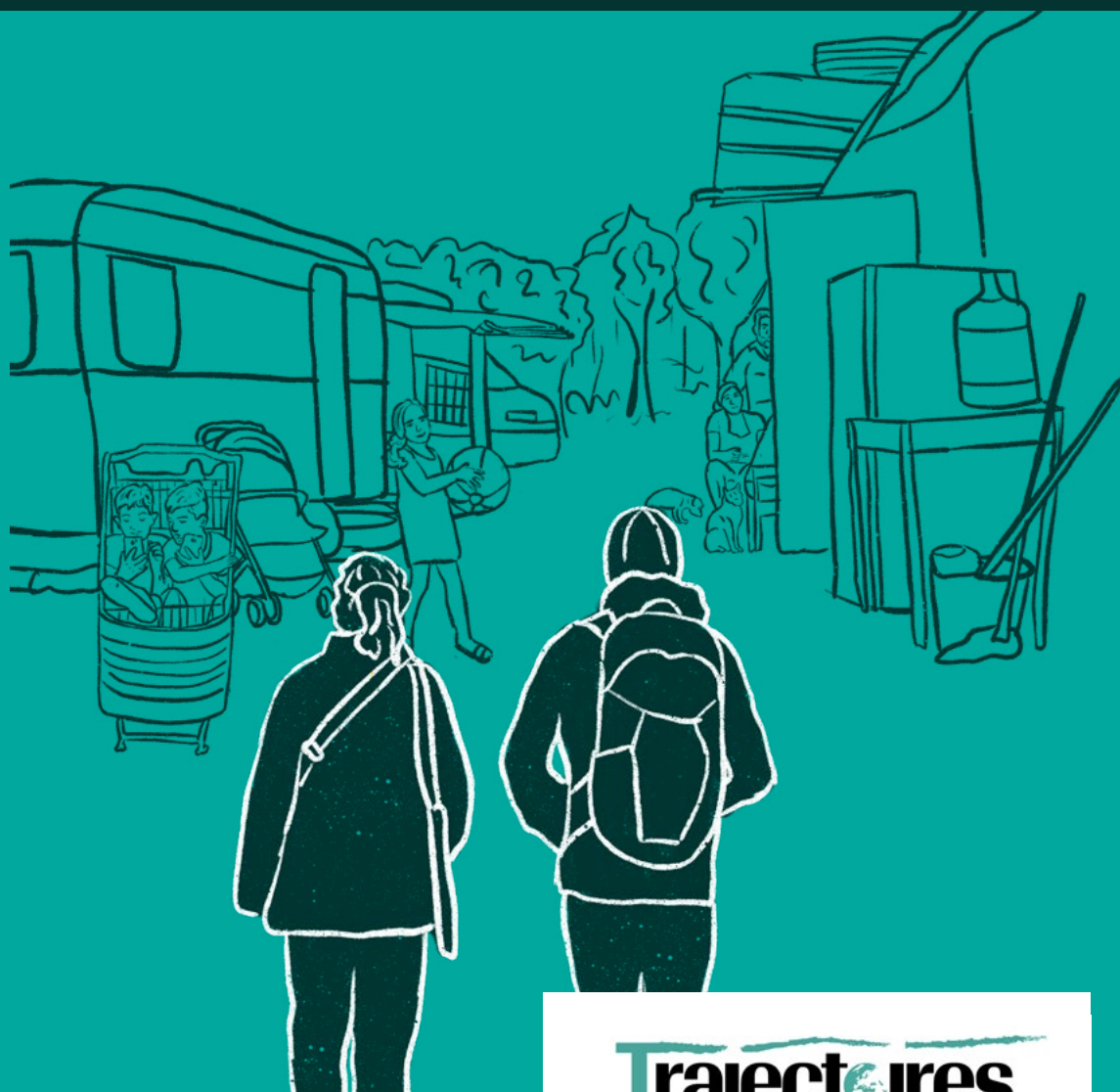


Rapport d'activités

2025



Traject  **ires**

Trajectoires

Rapport d'activités 2025

Directeurs de la publication

Alexandre Le Clève
Olivier Peyroux

Coordination Éditoriale

Séverine Canale

Rédaction

L'équipe de Trajectoires

Relecture

Maxime Gotesman

Conception Graphique

Ophélie Rigault, graphiste (www.oedition.com)

Cartographie

Nina Kerdoncuff et Nicolas Fournier Montgieux

Crédits Photo

Valentina Camu - Photographe
Équipe Trajectoires

Impression

Arco-Iris - Montreuil



L'année 2025 confirme la nécessité de poursuivre et de renforcer les politiques publiques en direction des personnes vivant en bidonvilles. Loin de constituer une réalité homogène, les situations observées dans des territoires tels que la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, l'Île-de-France, le Rhône ou les Alpes-Maritimes traduisent la diversité des contextes locaux et des trajectoires individuelles.

Nos interventions mettent en évidence le rôle déterminant de facteurs endogènes, liés aux parcours migratoires, aux dynamiques familiales et aux structures communautaires, mais également de facteurs exogènes, parmi lesquels les besoins en main-d'œuvre, la mobilisation du tissu associatif et le degré d'engagement des acteurs publics. Cette diversité appelle des réponses différenciées, adaptées aux réalités territoriales, tout en s'inscrivant dans un cadre d'action commun garantissant l'équité de traitement. À cet égard, l'expérience de terrain confirme l'importance de structurer les interventions autour de principes méthodologiques éprouvés : un diagnostic sociologique approfondi, un accompagnement social renforcé et contractualisé, ainsi qu'une coordination effective entre les acteurs. Ces conditions apparaissent aujourd'hui indispensables pour sécuriser les démarches de résorption et favoriser des parcours d'insertion durables.

Le travail saisonnier illustre les enjeux à l'œuvre dans certains territoires. S'il constitue un levier d'accès à l'activité économique, il expose également les personnes à des risques importants en l'absence d'un encadrement adapté : précarité des conditions d'emploi, discontinuité des revenus, dépendance à des intermédiaires informels. Dans ce contexte, Trajectoires a démarré en 2025 une démarche de recherche-action qui vise à mieux qualifier ces risques et à co-construire, avec les partenaires institutionnels et économiques, des solutions permettant de sécuriser les

parcours professionnels et garantir le respect des droits fondamentaux.

Par ailleurs, les travaux engagés sur les situations de mariages forcés mettent en lumière des vulnérabilités encore insuffisamment prises en compte. Les conséquences observées (déscolarisation, grossesses précoces, formes d'exploitation) appellent un renforcement des capacités de repérage et d'intervention des acteurs concernés. Les actions de sensibilisation menées en 2025 constituent une première étape, laquelle devra être consolidée par le développement d'outils opérationnels et de cadres d'action partagés. Plus largement, l'année écoulée souligne le caractère déterminant de la continuité des parcours d'accompagnement. Dans des contextes marqués par une forte mobilité, la capacité à assurer un suivi individualisé, coordonné et inscrit dans la durée constitue une condition essentielle pour prévenir les ruptures et sécuriser les étapes clés : accès aux droits, insertion professionnelle, parcours résidentiel et scolarisation des enfants.

À travers ce rapport d'activité, nous avons souhaité partager les enseignements issus de nos actions et contribuer à une meilleure compréhension des enjeux liés à la résorption des bidonvilles. Le format proposé cette année accorde une place renforcée aux analyses de nos partenaires, reflétant la dimension nécessairement collective de ces politiques. Ces constats conduisent à réaffirmer un enjeu central : la résorption durable des bidonvilles suppose des réponses publiques cohérentes, coordonnées et inscrites dans le temps long. Elle nécessite également une mobilisation continue de l'ensemble des acteurs (institutions, collectivités, associations et partenaires économiques) afin de garantir des parcours d'insertion effectifs et le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement et leur contribution à ces travaux. Leur implication témoigne de la dynamique collective indispensable pour construire des réponses à la hauteur des enjeux.

Sommaire

PARTIE 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Qui sommes-nous ?	6
Équipe	8
Partenaires financiers 2025	13
Domaines d'expertise et formations	14
La méthodologie employée : le diagnostic holistique	18

PARTIE 2. LES ACTIVITÉS : BILAN 2025

Région Ouest, Territoire de la métropole nantaise (44)	26
Région Ouest, Territoire de la métropole angevine (49)	28
Région Île-de-France, Paris (75)	30
Région Île-de-France, Val-de-Marne (94)	32
Région Centre-Est, Intervention dans le Rhône (69)	34
Autres territoires	37

PARTIE 3. PAROLES D'ACTEURS ET PUBLICS VULNERABLES

La coordination de parcours	40
40 - Résorption des bidonvilles à Paris : coordonner pour mieux accompagner	
44 - Suivi de parcours et accompagnement social : une intervention coordonnée à Vitry-sur-Seine	
Lutte contre la traite des êtres humains : protection de l'enfance	46
46 - Vers un cadre renforcé de lutte contre la traite : nouvelles directives européennes sur les mariages forcés	
51 - La coordination au service de la protection : un levier décisif face à l'exploitation	
Lutte contre la traite des êtres humains : travail saisonnier	54
54 - Conditions d'exploitation par le travail : des saisonniers migrants dans la filière agricole	
Sensibilisation et formation des acteurs	57
57 - Protection de l'enfance et publics d'Europe de l'Est : enjeux, pratiques et apports de l'expertise Trajectoires	



PARTIE 1

Présentation de l'association

Qui sommes-nous ?

Trajectoires a pour objectif d'appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'insertion sociale des populations migrantes.

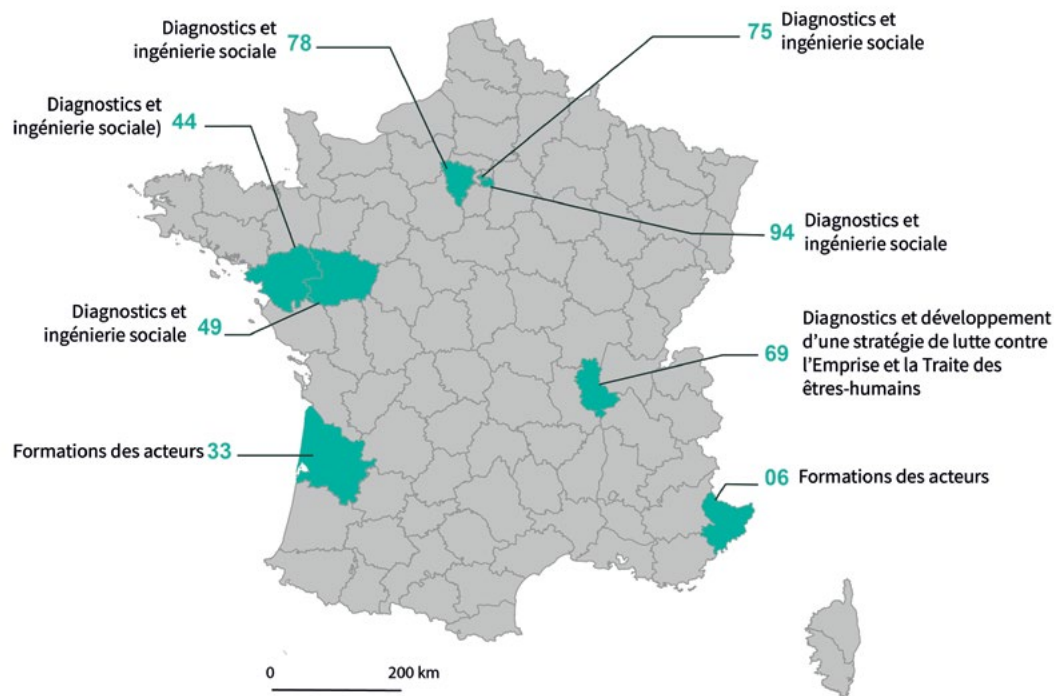
Une partie importante de notre activité concerne les habitants en bidonvilles et en squats en France, notamment les populations originaires d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, pays des Balkans).

Nous menons aussi des recherches-actions sur les publics à la marge des dispositifs d'insertion : mineurs non accompagnés, jeunes en errance, usagers de drogue, familles, femmes migrantes, etc. Trajectoires s'attache également à identifier et analyser les phénomènes d'emprise dont peuvent être victimes l'ensemble de ces publics et qui constituent bien souvent des obstacles à leur adhésion aux dispositifs de droit de commun.

Nos interventions se font dans plusieurs territoires :

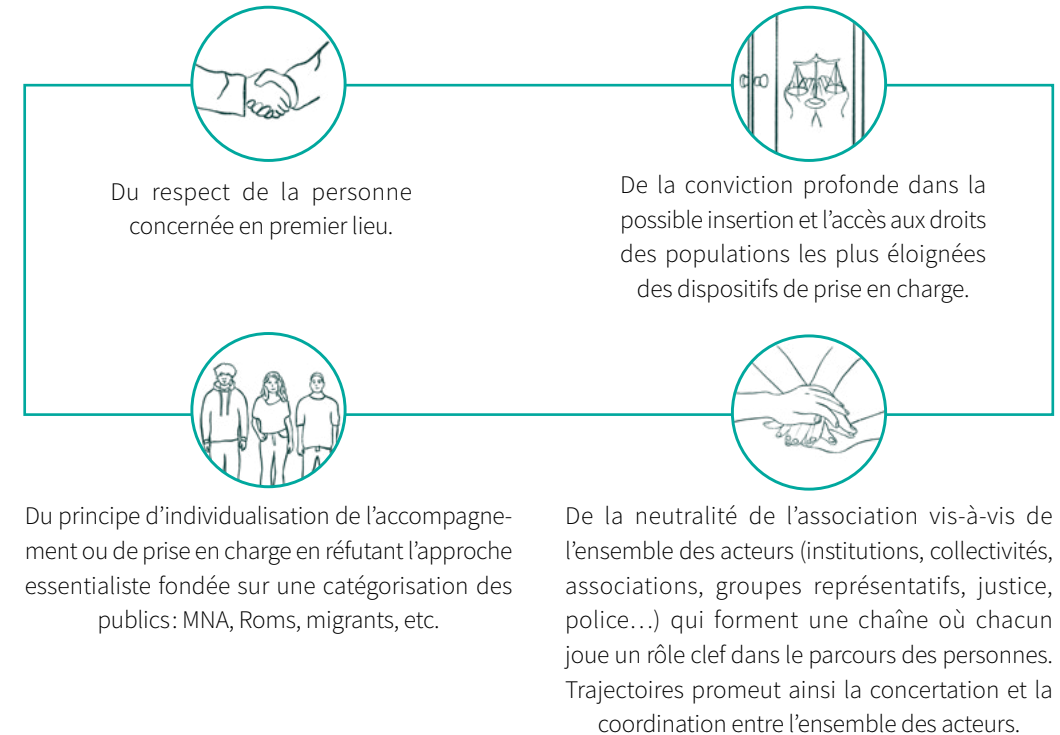
Territoires d'intervention de Trajectoires

Carte réalisée par l'association Trajectoires



NOS VALEURS

Trajectoires privilégie une approche de terrain, basée sur une connaissance fine des populations et des problématiques. L'association est laïque et apolitique. Notre éthique est structurée autour :



Équipe



Alexandre Le Clève
Directeur

Juriste de formation, spécialisé en droit des étrangers. Travaille depuis plus de 10 ans auprès des Roms. A travaillé à la CIMADE et comme directeur à Hors la Rue (protection de l'enfance). Parmi les auteurs de *l'Atlas des migrants en Europe*, *Géographie critique des politiques migratoires*, Armand Colin. Parle roumain.



Olivier Peyroux
Directeur

Sociologue de formation, enseignant à Sciences Po, spécialisé dans les migrations et la traite des êtres humains. Lauréat 2013 du prix de la Recherche en Sciences Sociales de la fondation Caritas Institut de France, il mène des missions d'expertise pour l'ONU, le Conseil de l'Europe et le ministère des Affaires étrangères. Il est expert judiciaire. Auteur de plusieurs ouvrages sur la traite des êtres humains et les migrations. Parle roumain, serbo-croate et anglais.



Fabrice Corbineau
Responsable régional
Pays de la Loire
Mission résorption des
bidonvilles (Nantes-Angers)

Titulaire d'un DEES, complété avec un Master Pro en Coordination de Projet de Solidarité Internationale et Locale. A travaillé 6 ans dans la protection de l'enfance, au sein de structures d'hébergement et en milieu ouvert. Travaille depuis 2017 sur la problématique des bidonvilles, d'abord comme coordinateur sur un projet de médiation santé, puis durant 2 ans sur la stabilisation de bidonvilles en tant que gestionnaire de site, en région parisienne. De 2021 à 2023, il a coordonné la mission RMG. Depuis 2023, il est responsable de l'activité de Trajectoires pour la région pays de la Loire.



Pierre Bergeron
Coordinateur de la mission
RMG (Nantes)

Titulaire d'une Maîtrise en gestion de projet. Travaille depuis plus de 10 ans auprès d'organisations et d'associations sur des thématiques variées à l'international et en France. Il a notamment travaillé sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés en Roumanie et a été impliqué pendant 4 ans sur un projet de stabilisation d'un bidonville en région parisienne. Parle roumain et anglais.



Charlotte Le Maguer
Chargée de mission en appui
aux collectivités –
Mission résorption des
bidonvilles (Nantes)

Titulaire d'un master en gestion de projet spécialisé dans l'action sociale et medico-sociale, elle a travaillé pendant 6 ans sur le développement de dispositifs d'accompagnement social pour des personnes en situation de grande précarité au sein de collectivités et du secteur associatif, notamment sur les questions d'accès et de maintien dans le logement. Elle assure pour Trajectoires une mission d'appui aux collectivités dans la mise en œuvre de la stratégie de résorption des bidonvilles sur la métropole nantaise.



Chloé Lallier
Cheffe de projet –
Mission résorption des
bidonvilles (Angers)

Titulaire d'un diplôme de l'IEP de Lille et d'un Master 2 droits de l'Homme/droit humanitaire. Avec près de 10 ans d'expérience dans le monde associatif, elle a d'abord travaillé auprès des personnes exilées à la frontière franco-britannique, en centre de rétention administrative, ainsi que dans les campements et bidonvilles de la région. Elle a ensuite œuvré auprès de personnes voyageuses sur les problématiques de discrimination et de respect de leurs droits fondamentaux.



Mirona Ionescu
Chargée d'études –
Mission bidonville

D'origine roumaine, elle réside en France depuis 2008, où elle a poursuivi ses études supérieures. Forte de dix années d'expérience dans le commerce, elle souhaite aujourd'hui s'orienter vers le secteur social, avec un intérêt particulier pour les dimensions sociales et sociologiques des bidonvilles roumanophones en France. Depuis plus d'un an, Mirona contribue à la collecte de données sur différents territoires français et, en février 2026, elle rejoint l'équipe nantaise en tant que chargée d'études.



Adeline Cerutti
Cheffe de projet –
Mission résorption des
bidonvilles (Région Parisienne
et autres territoires)

Après une expérience dans la formation professionnelle, elle s'oriente vers l'intervention sociale. Son parcours lui a permis d'acquérir une connaissance fine des problématiques d'insertion des personnes en situation de grande précarité et plus particulièrement des personnes vivant en bidonvilles et squats qu'elle a accompagnées dans le cadre de divers dispositifs (accueil de jour, dispositif prenant pour support le service civique, espace de transition qu'elle a coordonné). Elle assure pour Trajectoires une mission de coordination de la mise en œuvre de la stratégie de résorption des bidonvilles sur le Val-de-Marne et participe également au niveau national à la réalisation de diagnostics sociologiques pour l'association.



Clementine Moerman
Cheffe de projet TEH dans le
cadre de la mission résorption
bidonvilles (Lyon)

Titulaire d'un master professionnel en sciences sociales d'«expert démographe», elle a exercé comme chargée d'études en sciences sociales pendant quelques années (milieu associatif et institutions publiques), avant d'entreprendre une reconversion professionnelle dans le social. Après l'obtention du DEES, elle a travaillé dans l'insertion et la protection de l'enfance, puis a assuré pendant 6 ans l'accompagnement social global de familles migrantes de l'union européenne (majoritairement roumaines) vivant en squats et bidonvilles en Haute-Savoie. Elle assure pour Trajectoires une mission de coordination de la stratégie de lutte contre les phénomènes d'exploitation en bidonvilles.



Juliette Bobeau
Cheffe de projet

Titulaire d'un diplôme de l'IEP de Grenoble spécialisé dans l'action publique locale. A travaillé pendant 3 ans dans le Département du Nord dans un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale accompagnant des MNA. Elle travaille aujourd'hui plus spécifiquement sur la protection de l'enfance, la migration féminine et la traite des êtres humains. Parle anglais.



Séverine Canale
Appui à la coordination
nationale
Responsable gestion
financière et communication

Après 15 ans d'expérience au sein de l'association Hors la rue en tant que responsable de la recherche de financements, de la gestion financière et de la communication, elle a développé une expertise dans la gestion et le développement de l'activité des associations de taille moyenne. Séverine a rejoint l'équipe Trajectoires dans le cadre du développement de ses activités au national dans l'objectif de structurer le fonctionnement de l'activité.



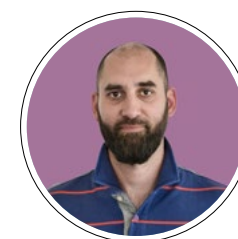
Justine Brunet
Chargée d'études –
Mission bidonville

Titulaire d'un CAFERUIS et d'un Master en Gestion des ONG, elle a notamment travaillé au sein du mouvement Emmaüs pendant près de 8 ans entre la Roumanie et la France. Elle parle roumain et a une connaissance avancée de la problématique d'insertion des familles roms roumaines. Aujourd'hui, Justine participe à la récolte de données principalement sur la région Ouest pour l'association Trajectoires.



Laura Todoran
Chargée d'études –
Mission bidonville

Née et scolarisée en Serbie puis diplômée de l'Université des Beaux-Arts de Bucarest, Laura est bilingue en serbo-croate et roumain. Installée en France depuis 2005, elle intervient dans les bidonvilles depuis plusieurs années pour la récolte de données dans les territoires où l'association est présente.



François Duchamp
Coordinateur
Mission Bidonville

Après 10 ans au sein d'UNICEF France, il a développé une expertise dans le domaine des politiques publiques liée à la question des MNA et celle des enfants vivant en bidonvilles. Il a ensuite évolué dans le champ de l'accompagnement social auprès de jeunes majeurs passés par l'ASE. Aujourd'hui, François participe à la coordination et la récoltes de données lors de diagnostics sociologiques.



Audrey Guitton
Chargée de mission
Traite des êtres humains

Titulaire du master « Migrations internationales - Conception de projets en coopération pour le développement » de Migrinter, elle s'est intéressée aux dynamiques migratoires entre la Roumanie et la France. Elle a ensuite travaillé au Sénégal à l'intégration des phénomènes migratoires aux projets de développement, puis à Paris pour l'association Hors La Rue en tant que Chargée de mission TEH, avant d'occuper un poste de Coordinatrice au Cambodge sur un projet d'accès à la justice des femmes et filles victimes de violence. Après avoir participé à la collecte de données dans le cadre d'un diagnostic réalisé par Trajectoires fin 2025, elle occupe désormais le poste de Chargée de mission Traite des Êtres Humains.



Nina Kerdoncuff
Cartographe

Étudiante en master de cartographie et géomatique (formation « Carthagéo » à Paris 1 Panthéon-Sorbonne), elle a effectué un stage de 5 mois à Trajectoires pour l'analyse et la visualisation des données géographiques qui sont collectées par l'association et par la DIHAL. Elle réalise aujourd'hui de manière ponctuelle des cartes à la demande des équipes.



Laurent Pointier
Chargé d'études

Titulaire d'un double DEA, l'un en histoire contemporaine du Maghreb à l'EHESS et l'autre en droit et stratégies en santé humanitaire à l'université Paris 8, il occupe depuis plusieurs années le poste de chargé d'études au sein de l'association Trajectoires. Son parcours professionnel, riche de 15 ans dans le secteur associatif, lui a permis de développer une expertise sur les enjeux sociaux et sanitaires, avec une attention particulière portée aux publics migrants, vulnérables et en situation de précarité.



Julie Jardin
Chargée de mission
Traite des êtres humains

Juriste de formation avec une spécialisation en droit humanitaire, elle a travaillé pendant une dizaine d'années dans le domaine du droit des étrangers et de l'asile, au sein de diverses structures (ONG, cabinet d'avocats, UNHCR, OFPRA). Elle a ensuite été responsable du Pôle de lutte contre la Traite des êtres humains de l'association Hors la rue, association de protection de l'enfance parisienne intervenant auprès de mineurs en danger, sur les thématiques de mendicité forcée, de contrainte à la commission de délits et d'exploitation sexuelle.

Partenaires financiers 2025

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires financiers qui ont soutenu l'association en 2025 dans le développement de ses actions sur l'ensemble du territoire.



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



PRÉFET DE PARIS
Liberté
Égalité
Fraternité



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
de l'emploi, du travail et
des solidarités



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
de l'emploi du travail
et des solidarités



PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET DU VAL-DE-MARNE
Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET DES YVELINES
Liberté
Égalité
Fraternité



Domaines d'expertise et formations

SQUATS ET BIDONVILLES

Mieux comprendre pour mieux agir !

Au fil des années, Trajectoires a développé une expertise holistique à travers la conduite de diagnostics, permettant l'analyse micro et macro de la situation d'un terrain dans une perspective de résorption.

La méthodologie développée par Trajectoires est fondée sur :

- ☀ une approche de chaque ménage;
- ☀ une approche plus globale prenant en compte les spécificités des dynamiques collectives inhérentes à la vie en squat ou en bidonville et les caractéristiques propres à chaque site.

L'ensemble de ce travail de diagnostic fait l'objet d'une restitution auprès de l'ensemble des parties prenantes sur un territoire afin de partager des constats et d'identifier les leviers et les freins à la politique de résorption (grande précarité, phénomènes d'emprise et/ou d'exploitation, protection de l'enfance...) et *in fine* d'aider à la

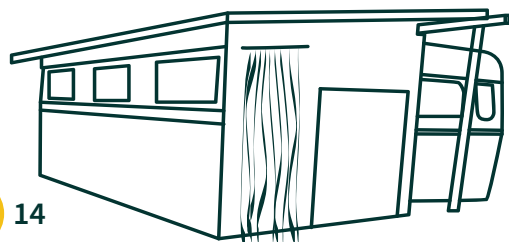
décision quant aux dispositifs d'accompagnement social à mettre en œuvre.

Au-delà des diagnostics recherche-action, sur certains territoires, Trajectoires répond également à un besoin d'accompagnement des acteurs :

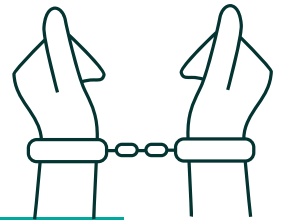
- ☀ par le suivi de la mise en œuvre et la coordination d'acteurs de terrain, intervenant sur des missions de médiation sociale et/ou sur le premier niveau d'intervention sociale,
- ☀ par l'accompagnement des collectivités territoriales sur la compréhension des enjeux et la sensibilisation des techniciens et élus sur les problématiques liées aux bidonvilles.

Grâce aux outils de suivi et d'analyse développés, Trajectoires apporte son expertise comme force de proposition dans les instances de suivi technique et politique dans lesquelles l'association est représentée.

Cette méthodologie et cette approche sont développées dans plusieurs départements concernés par la mise en œuvre de politique de résorption : Loire-Atlantique, Val-de-Marne, Yvelines, Maine-et-Loire, Rhône, Isère, Gironde...



TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

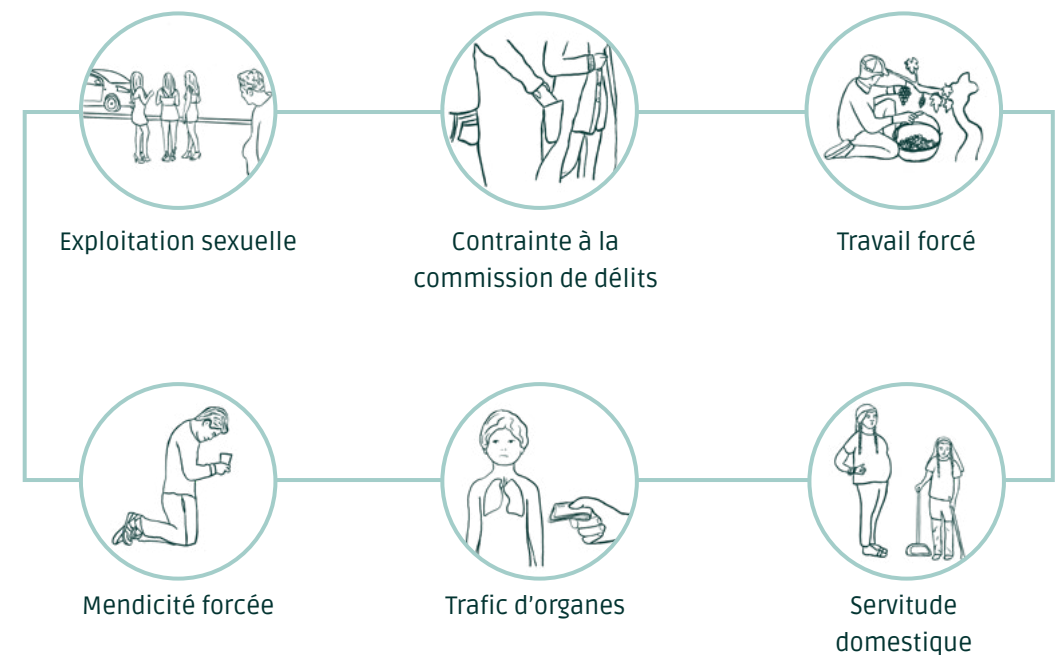


Dans toutes ses études, Trajectoires veille à prendre en compte les phénomènes d'emprise auxquels les publics vulnérables, notamment du fait de leur migration, sont plus exposés et qui constituent bien souvent des obstacles à l'accompagnement social.

Trajectoires travaille notamment sur les phénomènes d'exploitation peu repérés au sein des bidonvilles.



Parmi les formes de TEH, on retrouve :



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



Depuis de nombreuses années, Trajectoires s'intéresse aux parcours des mineurs non accompagnés (MNA) et a réalisé plusieurs études pour apporter des éclairages quant à leur situation sur le territoire français.

La méthodologie proposée par Trajectoires vise à mieux connaître les profils des mineurs non accompagnés et les dynamiques au sein des groupes afin de leur garantir une protection et une prise en charge adaptée. Le contexte institutionnel et associatif local est également étudié pour favoriser la coordination des acteurs de la protection de l'enfance et de la justice dans l'accès au droit commun de ces populations.

L'une des particularités de certains mineurs est leur mobilité transnationale. Afin de mieux

comprendre les complexités de leur parcours, il convient d'adopter une approche européenne et de favoriser le partage de connaissances entre pays concernés.

Dans le cadre d'un projet de recherche national financé par le Fondation Porticus, Trajectoires a mené des diagnostics locaux dans plusieurs grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Nantes et Bordeaux) afin d'identifier les phénomènes d'emprise impliquant des personnes migrantes (en tant que victimes et auteures).

TRAVAIL SAISONNIER

Une part croissante des habitants des bidonvilles travaille comme saisonniers agricoles. Ce type d'emploi, marqué par des besoins rapides et des périodes limitées, favorise des systèmes d'intermédiation informelle. Malgré l'existence de contrats, les risques d'exploitation et de traite des êtres humains restent élevés pour ces travailleurs migrants.

Les bidonvilles constituent un terrain propice à l'émergence de ces situations. L'isolement linguistique, géographique et social, associé à la précarité économique, facilite la monétarisation de l'accès au travail, au logement et à l'accompagnement social. Nos diagnostics à Nantes,

Angers et Bordeaux montrent que l'installation en bidonville implique souvent un droit d'entrée ou un loyer, tandis que l'accès à l'emploi peut entraîner le prélèvement d'une partie du salaire pendant plusieurs années.

Dans certaines filières agricoles, les transformations du secteur et les difficultés de recrutement local renforcent ce phénomène. Le recours à une main-d'œuvre étrangère vulnérable dépasse les bidonvilles et appelle une mobilisation des acteurs publics, de la justice et des employeurs. Développer des recherches-actions permet de mieux comprendre ces mécanismes et de construire des réponses concrètes, notamment en luttant contre l'habitat indigne et les systèmes d'intermédiaires.



SENSIBILISATION ET FORMATION

Trajectoires propose à l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels des formations à destination de leurs équipes, fondées sur une approche holistique s'appuyant sur nos recherches de terrain et les champs d'expertise de l'équipe (juridique, sociologique, psychologique, accompagnement éducatif). Les thématiques proposées sont :

- ✦ Connaissance des populations en bidonville (protection de l'enfance, emprise, rapport à la santé, intervention sociale et médiation en bidonville).

- ✦ Mineurs non accompagnés (approche générale, MNA guinéens, MNA maliens, MNA marocains et algériens en errance, etc.).
- ✦ Migrations féminines (caractéristiques générales, migrations guinéennes et ivoiriennes).
- ✦ Traite des êtres humains (exploitation sexuelle, contrainte à commettre des délits, exploitation économique, exploitation domestique) dans le contexte des bidonvilles, des MNA et des migrations féminines.



À la demande du département de l'Isère, Trajectoires a mis en place un programme de formation, organisé en 3 sessions :

- ✦ une de formation générale concernant la connaissance des publics roumains en bidonville,
- ✦ une basée sur l'acquisition des indicateurs nécessaires au repérage des situations de danger et des modalités d'intervention,
- ✦ une d'analyse situationnelle fondée sur la remontée de situations individuelles ou familiales complexes émanant des professionnels.

Plus d'une cinquantaine de professionnels, issus de différents services, ont ainsi pu être formés : travailleurs sociaux ASO, éducateurs ASE, professionnels PMI, chefs de service. Ces sessions se poursuivront en 2026 afin que l'ensemble des agents, en lien avec ces populations, partage un référentiel commun et dispose de leviers d'accompagnement adaptés aux réalités du terrain.



La méthodologie employée : le diagnostic holistique

Trajectoires s'est fixée pour mission d'appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'intégration sociale des habitants des bidonvilles. Entre autres actions, l'association réalise des diagnostics sociaux au sein de bidonvilles et de squats sur l'ensemble du territoire français, permettant aux acteurs de disposer d'une vision complète et concrète des besoins et attentes des personnes et d'y répondre le plus efficacement possible. Cette connaissance des différentes réalités au niveau national garantit une certaine distance par rapport aux enjeux locaux et favorise l'adaptation de solutions ayant fait leurs preuves dans d'autres territoires.

La stratégie territoriale, définie par la circulaire interministérielle du 26 août 2012 établit un cadre de concertation et de prise en compte des difficultés auxquelles sont confrontés des ressortissants européens vivant dans des conditions de très grande précarité. L'instruction du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles répond à des besoins précis identifiés par les acteurs du territoire et fait l'objet d'objectifs définis en commun retranscrits dans un plan d'action. Trajectoires s'inscrit dans la démarche initiée par la DIHAL, déclinée dans une méthodologie qui comporte 3 étapes :

- 1. Un état des lieux partagé de la situation.**
- 2. Des priorités et objectifs, traduits opérationnellement dans un plan d'action.**
- 3. Un suivi opérationnel et stratégique des orientations définies.**

Principe

L'objectif de l'intervention de Trajectoires est double :

- ✧ Favoriser une action concertée des acteurs locaux en identifiant les blocages et les besoins non encore couverts par les dispositifs mis en œuvre.
- ✧ Repérer les indicateurs de risque (emprise, dysfonctionnements de certaines familles, économie grise...) qui pourraient compromettre le projet d'insertion des familles.

Les interventions de Trajectoires sur de nombreux territoires ont montré une pluralité de problématiques selon les bidonvilles et leurs régions d'implantation. Cette diversité nécessite la mise en place de stratégies innovantes concertées, adaptées aux habitants des bidonvilles et répondant aux réalités locales des acteurs de l'accompagnement social.

L'expérience de l'association fait ressortir que les opérateurs en charge de l'accompagnement social possèdent un savoir-faire pour accompagner les familles qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion classique. En revanche, pour les plus fragiles, les dispositifs spécifiques ou dédiés mis en place pour résorber les bidonvilles s'avèrent peu efficaces et particulièrement onéreux. Le travail de diagnostic propose des parcours d'insertion adaptés, pouvant passer par la mise en place de sas, de parcours d'insertion individualisés, etc.

La posture : extérieure et non opérateur

Afin de diagnostiquer au mieux les situations, il est indispensable que le diagnostiqueur ne soit ni dans une posture d'aidant ni dans une posture d'opérateur. Ce travail de diagnostic ne vient pas se substituer à l'action des associations chargées du suivi des habitants des bidonvilles, mais permet de le compléter et de l'enrichir grâce à une analyse des situations et à une identification des personnes vulnérables.

Méthodologie d'intervention

La méthodologie de l'intervention repose sur une connaissance fine des profils et des parcours des familles présentes sur un territoire, ainsi que sur l'analyse de l'environnement administratif local. Elle se base sur :

- ✧ les entretiens avec les familles, dans leur langue d'origine ou une langue qu'elles maîtrisent;
- ✧ les observations directes sur le site afin de mieux appréhender les situations et les dynamiques entre les divers groupes;
- ✧ la mobilisation des connaissances existantes de l'équipe sur les situations géopolitiques et de réseaux institutionnels et associatifs dans les pays d'origine;
- ✧ les entretiens avec les acteurs associatifs intervenant sur la thématique;
- ✧ les entretiens avec certains acteurs publics directement concernés par l'accompagnement et la prise en charge des familles;
- ✧ l'étude de documents ressources : articles de journaux, documentation scientifique, rapports, etc.

Langues d'entretien

Les entretiens se déroulent dans la langue maternelle des familles ou dans une des langues qu'elles maîtrisent.

Méthodologie d'entretien

La collecte d'information se base sur des entretiens semi-directifs, à partir d'une grille commune, des observations sur le lieu d'habitation et les lieux d'activités et des entretiens informels à visée exploratoire. La grille d'entretien est construite autour du projet migratoire initial et actuel, ainsi que sur des dynamiques internes à l'organisation du bidonville (règles d'entrée, accès au travail formel ou informel, etc.).





L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS ISSUES DU DIAGNOSTIC

L'association Trajectoires accompagne les acteurs associatifs et institutionnels dans la mise en œuvre opérationnelle et stratégique de la politique de résorption des bidonvilles qui nécessite la mise en place d'une politique sociale innovante. Les situations rencontrées y sont diverses et variées, les réponses doivent donc être multiples. L'intervention sociale dans ces lieux de vie informels se base sur une expertise fine des profils des familles rencontrées et des interactions entre elles. Les dispositifs classiques de l'action sociale ne peuvent donc pas simplement y être « plaqués ». Des réponses souples, adaptées, articulant droit commun et actions spécifiques doivent donc être imaginées, articulées et coordonnées sur chaque territoire. La réussite du parcours d'insertion des personnes dépend de la mobilisation des acteurs et de la connaissance des situations et du contexte d'intervention (formes d'emprises, situations préoccupantes liées à la protection de l'enfance, etc.).

L'association a déjà fait remonter plusieurs constats comme l'inefficacité de certains dispositifs en place, l'exclusion d'un nombre important de ménages de ces dispositifs, l'adaptation des réponses à des problématiques majeures, l'incompréhension de certains enjeux comme le retour en bidonvilles après une expérience en logement, etc.

Aujourd'hui, sur la base d'expériences multiples dans plusieurs territoires, nous pensons que l'accompagnement social, dans le cadre spécifique de la politique de résorption des bidonvilles, doit se baser sur plusieurs fondements :

L'« aller vers » tout en favorisant le développement de l'autonomie des personnes : ces deux actions ne sont pas contradictoires, mais doivent être ajustées et tissées au plus près des contraintes, des difficultés et des réalités vécues par les habitants. Pour cela, un premier niveau d'accompagnement doit pouvoir se réaliser sur le lieu de vie des personnes ou à proximité de celui-ci.

« Proposer des solutions différentes au regard des capacités des familles » : il ne s'agit pas de coller un modèle type d'accompagnement social, mais bien de proposer des interventions individualisées et mesurées selon chaque situation. Pour y parvenir, les recherches-actions menées par Trajectoires, complétées par les évaluations sociales, permettent d'identifier des capacités d'insertion variables selon les personnes et donc des orientations différentes.

« Être modulable » :

- ✦ Faire appel au droit commun (services du département et Centres Communaux d'Action Sociale) pour les situations des personnes ayant suffisamment d'autonomie;
- ✦ S'appuyer sur un accompagnement social renforcé en « allant vers », en étant présents sur les bidonvilles;
- ✦ Faciliter l'accès et le maintien des droits tout en collaborant avec d'autres acteurs à la construction de solutions nouvelles.

« Répondre aux problématiques de la grande précarité » qui demandent une expertise spécifique et une connaissance précise des réponses possibles sur le territoire.

« Anticiper l'accès au droit commun » et ne pas attendre qu'une famille intègre un logement pour passer le relais au droit commun (Département ou un CCAS). L'objectif est bien de travailler en amont la phase de transition, afin que la relation avec le droit commun puisse se construire autour d'objectifs précis et concrets, ne pas être perçue simplement comme une réponse envisageable en cas de difficulté après l'entrée en logement. Cette anticipation est une garantie supplémentaire pour se pré-

murer d'éventuels retours de familles dans un bidonville.

« Être coordonné » par un acteur unique rattaché à la mairie qui sera le garant de l'accompagnement global des familles, limitant ainsi le risque de vision parcellaire. La coordination vise ainsi à renforcer la responsabilité de chacun des acteurs institutionnels et associatifs et à ne pas laisser les mairies seules responsables des solutions à construire.



COORDINATION DE PARCOURS

Pourquoi la coordination de parcours ?

Lorsque les collectivités territoriales s'engagent dans une stratégie de résorption des bidonvilles, notamment à travers des projets de stabilisation, elles se retrouvent en première ligne pour piloter des démarches complexes, multi-acteurs et fortement exposées localement.

Les expériences menées sur différents territoires mettent en évidence un constat partagé : la réussite d'un projet de résorption repose autant sur la qualité de l'accompagnement individuel des ménages que sur la capacité à structurer un pilotage collectif cohérent.

La coordination de parcours répond à plusieurs enjeux majeurs :

- ✦ Éviter le fonctionnement en silo entre les acteurs issus de champs d'intervention différents;
- ✦ Garantir une cohérence entre les actions collectives et les parcours individuels;
- ✦ Soutenir les collectivités dans la mobilisation et l'articulation des partenaires;
- ✦ Inscrire les projets d'insertion dans une logique de résorption durable des bidonvilles.

Elle permet ainsi de dépasser une approche centrée uniquement sur la relation aux familles ou sur la question du logement, en apportant une vision globale, stratégique et partagée.

Définition de la coordination de parcours ?

La coordination de parcours est une fonction distincte de l'accompagnement social et de la gestion de site. Elle repose sur l'intervention d'un acteur clairement identifié, chargé de :

- ✦ Piloter la stratégie locale de résorption;
- ✦ Assurer le lien entre l'ensemble des partenaires;
- ✦ Suivre l'évolution des parcours des ménages;
- ✦ Veiller à la cohérence des actions avec la feuille de route partagée;
- ✦ Prendre du recul et proposer des orientations adaptées.

La coordination ne se substitue pas aux acteurs opérationnels (travailleurs sociaux, gestionnaires de site, associations). Elle garantit une vision d'ensemble, la lisibilité des actions, leur continuité et leur articulation.

Les missions du coordinateur de parcours

Le coordinateur de parcours intervient autour de trois axes principaux :

1. Pilotage de la stratégie locale

- ✧ Suivi des objectifs du projet;
- ✧ Animation des instances partenariales;
- ✧ Appui au pilotage global.

2. Coordination des acteurs

- ✧ Mise en lien des partenaires;
- ✧ Organisation du partage d'informations;
- ✧ Veille à la complémentarité des interventions.

3. Suivi des parcours des familles

- ✧ Vision globale des situations individuelles;
- ✧ Suivi des projets d'insertion;
- ✧ Vérification de leur cohérence avec les objectifs de résorption.



La coordination de parcours sur les territoires



Exemple du Département 44

Dans le département de la Loire-Atlantique, la coordination est pensée avant tout comme une fonction. Elle peut être portée par :

- ✧ Une commune;
- ✧ Une intercommunalité;
- ✧ Une association mandatée.

L'élément essentiel reste l'existence d'un référent clairement identifié, responsable du pilotage global.

Une démarche adaptée à chaque commune

La coordination de parcours s'adapte aux spécificités de chaque territoire et de chaque site. Elle repose sur plusieurs éléments structurants :

→ Une organisation claire

- ✧ Instances régulières : comité de pilotage, comité de suivi;
- ✧ Temps d'échange dédiés aux situations des familles et à la vie du terrain.

→ Une feuille de route partagée

- ✧ Fondée sur les préconisations du diagnostic sociologique;
- ✧ Construite avec l'ensemble des partenaires.

→ Un suivi opérationnel des parcours s'appuyant sur :

- ✧ L'identification des freins et des leviers à l'insertion;
- ✧ La mobilisation des dispositifs de droit commun;
- ✧ La réflexion sur des parcours résidentiels adaptés.

L'accompagnement des collectivités

Trajectoires accompagne les collectivités dans la

mise en œuvre de la coordination de parcours, à travers :

- Un appui méthodologique;
- Des outils adaptés au pilotage stratégique;
- Des dispositifs de suivi individualisé des parcours.

Cet accompagnement vise à renforcer la cohérence des actions, la qualité du partenariat et l'efficacité des projets de résorption.



Exemple du département 49

Le département du Maine-et-Loire s'appuie sur une stratégie d'intervention soutenue sur les sites stabilisés, avec la mobilisation d'opérateurs dédiés à la gestion des sites et au premier niveau d'accompagnement social. Les deux premières années de mise en œuvre ont permis de faire émerger le besoin d'identifier un acteur dédié à la coordination des parcours. Cet acteur se voulait détaché des enjeux d'accompagnement social et de la gestion du quotidien.

Après concertation avec la DDETS, l'intercommunalité et l'association AIH, il est apparu que Trajectoires pouvait assumer ce rôle de façon pertinente.

Une méthodologie unique à l'échelle de la métropole

La coordination de parcours dans le Maine-et-Loire a vocation à harmoniser les pratiques dans toutes les communes de la métropole. À ce titre, elle souhaite s'appuyer sur un triptyque fondamental :

1. Un travail en lien étroit avec les travailleurs sociaux

- ✧ La mise en place d'une méthodologie commune à chaque projet s'appuyant sur des outils communs (diagnostics sociologiques > évaluations sociales > accompagnement social contractuel > évaluation des perspectives de sorties > construction/orientation vers des dispositifs adaptés) ;

- ✧ L'identification des freins et des leviers à l'insertion;
- ✧ La mobilisation des dispositifs de droit commun;
- ✧ La réflexion sur des parcours résidentiels adaptés.

2. Un partenariat institutionnel fort

- ✧ Instances régulières : comités de pilotage, comités techniques, comités locaux
- ✧ Groupes de travail thématiques dédiés aux leviers identifiés pour l'insertion durable des personnes

3. La mobilisation d'acteurs de droit commun dans la stratégie territoriale

- ✧ Chambre d'agriculture
- ✧ MSA
- ✧ France Travail
- ✧ Employeurs
- ✧ EPCI
- ✧ Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire...



Exemple du 94

Dans le cadre de la stratégie de résorption des bidonvilles du Val-de-Marne, l'accompagnement des ménages est confié à des opérateurs :

- ✧ Emmaüs Solidarité assure l'accompagnement social et professionnel
- ✧ les PEP94 la médiation scolaire.

Si un ménage est accompagné par des acteurs de droit commun, les principes de continuité et de non-doublon s'appliquent. Néanmoins, des interventions complémentaires des opérateurs pourront être mises en place.

À noter que très peu de ménages vivant dans les sites inclus dans la stratégie ont engagé des démarches d'insertion auprès des acteurs du droit commun (plusieurs raisons à cela : la grande précarité et la nécessité dans laquelle ils se trouvent d'assurer leur survie rendant difficile l'engagement dans des démarches, un manque de repères dans l'environnement administratif et

social, des freins linguistiques, des phénomènes d'emprise parfois, ainsi que la saturation des services sociaux, induisant des délais importants).

Le suivi-coordination des parcours mis en place dans le Val-de-Marne a pour objectifs :

- ✦ de s'assurer que les données issues du diagnostic sociologique ainsi que les données issues des évaluations sociales soient confrontées et prises en compte;
- ✦ d'identifier les freins de chacun des ménages à une sortie du bidonville ou squat et à un projet d'insertion;
- ✦ de recenser l'ensemble des acteurs en lien avec chacun des ménages;
- ✦ d'élaborer une stratégie partagée d'accompagnement pour chaque ménage;
- ✦ de faciliter le partage d'informations et l'articulation des interventions;
- ✦ de préparer et sécuriser les orientations des ménages selon leur situation vers une mise à l'abri durable, un hébergement ou un logement (notamment par un travail avec la famille sur son projet, mais aussi sur les modalités et attendus des différents dispositifs, d'une part, et un travail de recherche des solutions les plus adaptées à la situation des ménages avec la DRIHL et le SIAO pour éviter une rupture de parcours, d'autre part).

Le suivi-coordination de parcours permet de s'assurer que l'intervention dans le cadre de la

stratégie reste centrée sur l'accompagnement des ménages dans un projet de sortie durable du site. Par la vision globale de la situation des ménages et des besoins sur l'ensemble des sites d'intervention, il contribue à une meilleure identification des ressources à mobiliser en termes d'accompagnement et d'orientations, et à une meilleure anticipation des orientations.

Le suivi-coordination de parcours est assuré par Trajectoires en lien avec la DRIHL. Sont associés les acteurs intervenant auprès des ménages, à savoir les opérateurs de la stratégie ainsi que les CCAS, EDS, associations et les villes. Les modalités opérationnelles sont les suivantes :

- ✦ réunion de coordination des opérateurs (mensuelle)
- ✦ comité de suivi des parcours (mensuel)
- ✦ mise en œuvre d'une grille partagée de suivi des parcours et des orientations
- ✦ réunions de synthèse autour de situations particulières
- ✦ entretiens de suivi de parcours avec les ménages (tous les 6 mois, plus fréquents si nécessaire).

Le suivi-coordination des parcours a participé à améliorer la fluidité et la sécurisation des orientations.

La participation des villes reste à renforcer.



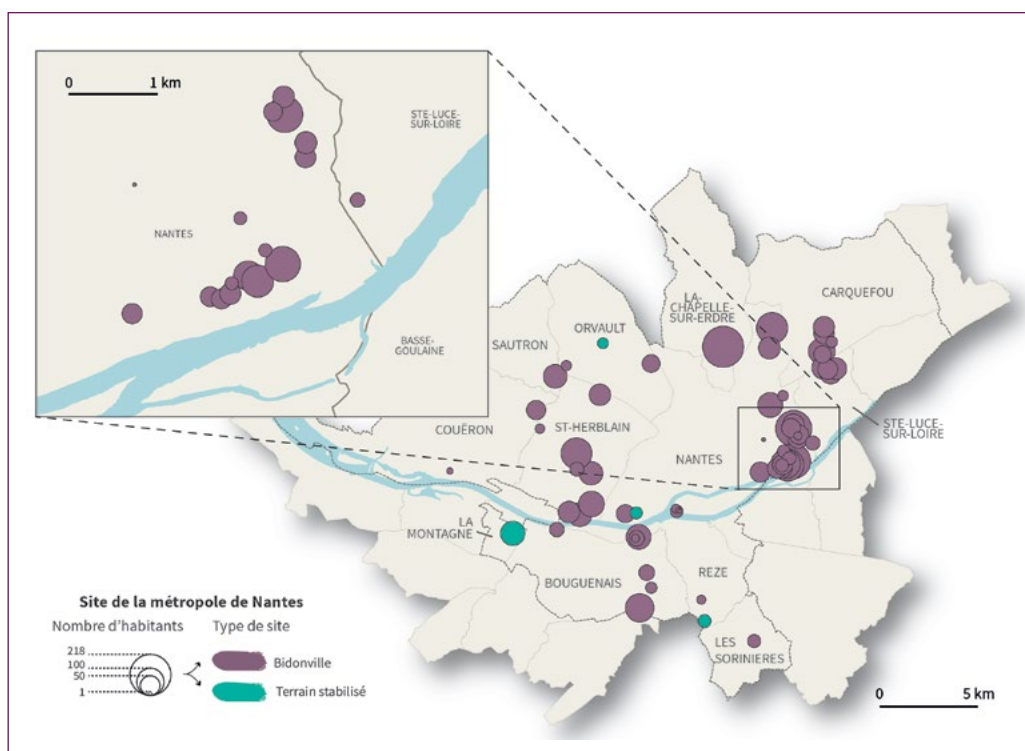
PARTIE 2

Les activités : Bilan 2025



Région Ouest, Territoire de la métropole nantaise (44)

Dans un contexte où les bidonvilles persistent en Loire-Atlantique et mobilisent de nombreux acteurs publics, Trajectoires intervient depuis plusieurs années pour améliorer la connaissance des situations, appuyer les dynamiques partenariales et contribuer à la stratégie territoriale de résorption.



424
Personnes rencontrées,
dont **194** mineurs

3
Stabilisations
de terrain

81
Professionnels
formés

5
Diagnosics effectués en
2025 sur **4** communes
différentes



6
communes
accompagnées
dans la démarche
de résorption

Un cadre d'action à consolider

La résorption des bidonvilles mobilise l'État, le Département et la Métropole aux côtés des Communes concernées. La poursuite de la cohérence des actions de chacun passera par la définition d'objectifs et d'un cadre d'action communs. Cette nouvelle phase dans la stratégie territoriale de résorption préciserait les rôles de chaque acteur et offrirait des espaces de concertation et de décision. Cela traduit également une volonté de travailler à une évaluation plus précise de l'impact des politiques mises en place et une meilleure capitalisation des expériences.

Renforcer la cohérence des actions

Après six ans d'intervention, la méthodologie portée par Trajectoires est bien intégrée et les acteurs sont engagés, ce qui constitue un réel atout. Dans un contexte où plusieurs partenaires agissent, des différences de pratiques et de priorités demeurent, pouvant créer des « chevauchements ». Le développement d'actions de partage de connaissances et d'un cadre commun contribuera à renforcer la cohérence et la complémentarité.

Construction d'outils en appui aux acteurs

En 2025, Trajectoires a conçu et mis à disposition des partenaires trois outils opérationnels : un suivi des parcours pour mieux analyser les situations et coordonner les interventions, un logigramme d'orientation pour appuyer les décisions de logement ou d'hébergement, et une grille d'entretien pour explorer des solutions alternatives.

Évolution du rôle de Trajectoires dans la RMG

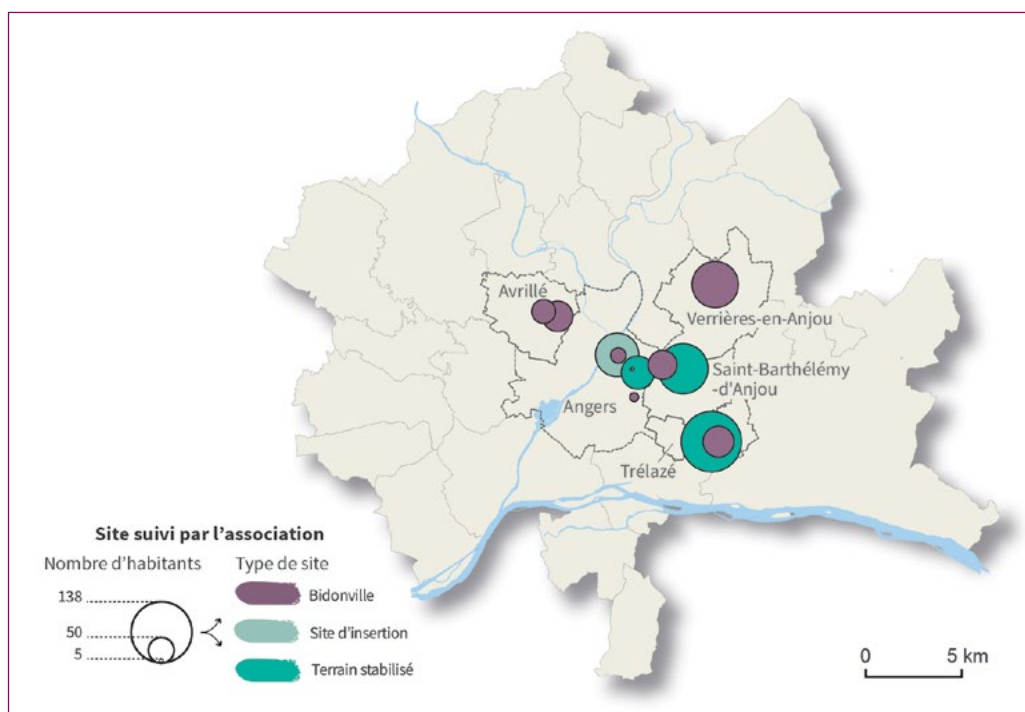
Depuis le déploiement du dispositif RMG, Trajectoires assure la coordination et l'harmonisation des pratiques entre les structures impliquées. L'autonomie des acteurs en matière de médiation et l'évolution des besoins conduisent à une réorientation de notre intervention. En 2026, Trajectoires recentre ainsi sa mission sur la production, la consolidation et l'analyse des connaissances.

Les perspectives s'orientent autour de plusieurs actions. L'évaluation du TIT de Sainte-Luce visera à analyser le dispositif actuel, à en mesurer l'apport en matière d'insertion et à mieux cerner les freins et les leviers, afin de formuler des recommandations concrètes. En parallèle, l'accompagnement des démarches de résorption se poursuit pour aider les collectivités à structurer la stabilisation des terrains, proposer des outils pratiques et construire des parcours résidentiels cohérents, tout en capitalisant les expériences. La recherche-action se développera avec une analyse sociologique approfondie des populations vivant en bidonvilles. Enfin, des temps de formation continueront d'être proposés pour sensibiliser les acteurs aux réalités de terrain.



Région Ouest, Territoire de la métropole angevine (49)

Trajectoires poursuit l'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre d'une stratégie territoriale. Ces 3 dernières années, la mobilisation de nombreux acteurs a permis la prise en compte de presque 80% des personnes vivant en bidonville dans la métropole, grâce à la réalisation de diagnostics sociologiques. Aujourd'hui, plus de 55% des personnes sont accompagnées au travers de dispositifs d'insertion, bénéficiant d'une convention d'occupation et d'un accompagnement dédié.



276
Personnes vivent en bidonvilles (terrains sans droit ni titre) à Angers



2
Diagnostics effectués en 2025 sur 2 communes différentes

163
Personnes rencontrées, dont 66 mineurs



335
Personnes vivant en terrain conventionné (ayant bénéficié d'un diagnostic sociologique)



22
Acteurs institutionnels et associatifs



Stratégie territoriale

Le territoire du Maine-et-Loire s'est doté d'un cadre stratégique et partenarial. L'ensemble des objectifs ont été définis en commun entre les principaux acteurs que sont l'État, la Métropole et le Conseil Départemental dans un document cadre. Pour chaque commune s'engageant dans la stratégie, un document similaire a été dupliqué à l'échelle de la commune. Cela offre un cadre d'intervention clair à l'ensemble des acteurs impliqués.

Dispositif d'évaluation

La stratégie territoriale est détaillée dans un cadre logique et méthodologique concret. Ce travail, engagé par la métropole et associant l'ensemble des partenaires, garantit l'évaluation des actions mises en œuvre grâce à des indicateurs prédéfinis. Cela permet aujourd'hui un suivi de l'ensemble de la stratégie, notamment en présentant une partie des indicateurs d'évaluation à chaque comité technique, et permet d'envisager les ajustements nécessaires régulièrement et avec réactivité.

Stabilisation

80% des ménages présents sur le territoire ont fait l'objet d'un diagnostic sociologique depuis 2023. L'implication de l'ensemble des acteurs a permis de mettre en œuvre les préconisations pour la majorité des diagnostics réalisés, avec 4 sites stabilisés à ce jour et un 5^e en perspective pour 2026. Fin 2025, 55% des personnes résident sur un terrain aux conditions de vie dignes, sécurisées et avec un titre d'occupation. Cela permet d'enclencher une phase d'accompagnement vers des solutions de logement pérenne.

Travail saisonnier

Le travail saisonnier est l'un des sujets connexes à la présence de bidonvilles dans le Maine-et-Loire. S'il est perçu comme l'une des motivations principales de la migration, Trajectoires a souhaité étudier plus en détail les parcours d'emploi afin d'en identifier les composantes principales. Les premiers résultats montrent que l'activité saisonnière représente aujourd'hui un frein à l'insertion des personnes, offrant peu de perspectives. L'objectif est de travailler à la mise en place de leviers pour favoriser l'insertion durable des personnes.

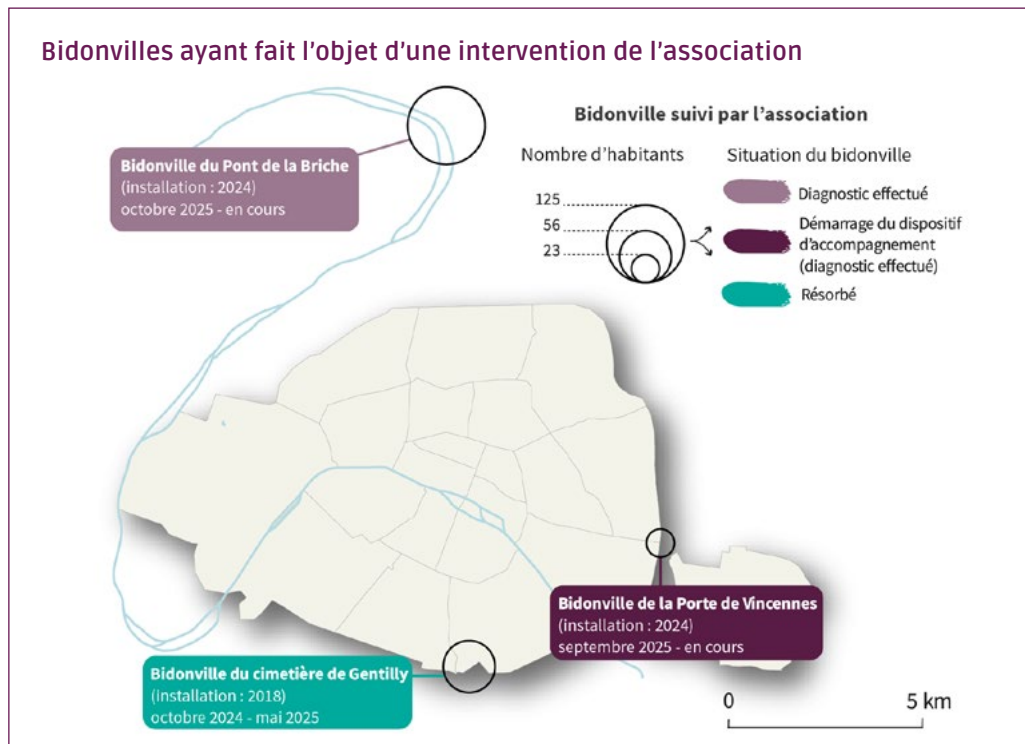
Pour l'année 2026, l'association Trajectoires fait évoluer son action sur le territoire en recentrant son intervention sur la coordination de parcours, à la demande de différents acteurs, afin de répondre à un besoin jusque-là insuffisamment couvert. La coordination de parcours vise à assurer la cohérence entre les besoins identifiés lors des évaluations sociales, les souhaits des personnes accompagnées et les objectifs définis dans le cadre de l'accompagnement contractualisé. Cette mission permet ainsi de préciser et d'orienter les besoins en matière de solutions de sortie. L'association va également concentrer son travail sur la poursuite de l'étude relative aux parcours d'emploi dans le travail saisonnier agricole. Cela apparaît nécessaire au regard de l'activité sur le territoire. La poursuite de l'étude s'orientera plus spécifiquement vers les employeurs ayant recours à une main-d'œuvre saisonnière migrante. L'objectif est de mieux identifier les freins et les leviers du point de vue des employeurs, de repérer les bonnes pratiques déjà mises en œuvre et d'en soutenir le développement, en les adaptant aux spécificités du territoire.



PERSPECTIVES

Région Île-de-France, Paris (75)

La stratégie parisienne de résorption des bidonvilles a été lancée en octobre 2024. Elle est pilotée par la DRIHL de Paris. Les missions confiées à Trajectoires sont les suivantes : réalisation de diagnostics sociologiques de bidonvilles, accompagnement dans un processus de contractualisation, appui à la décision aux acteurs institutionnels, suivi des orientations et des parcours.



3 bidonvilles ont fait l'objet d'un repérage

15 ménages orientés

1 Partenaire associatif (référént ménage)

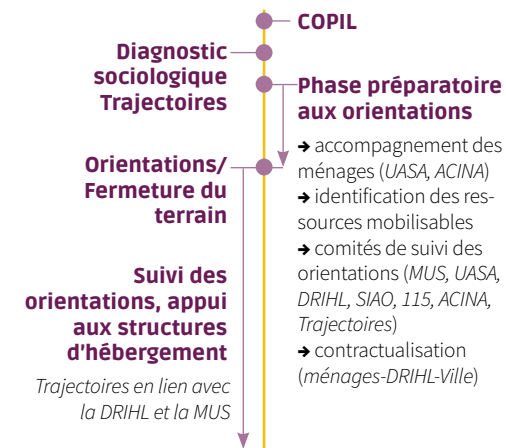
3 bidonvilles diagnostiqués
1 résorbé et 2 en cours d'accompagnement

10 ménages ont signé un contrat

7 centres d'hébergement accompagnés

La méthodologie

La méthodologie portée par Trajectoires repose sur le diagnostic sociologique et la stabilisation temporaire des sites. Au regard de la spécificité du territoire parisien, des ajustements ont été proposés, l'enjeu étant de mobiliser dans un temps court les ménages dans un projet de sortie de site, de permettre leur adhésion à une orientation et de favoriser leur maintien dans les centres d'hébergement ou dans les hôtels.



Le partenariat

La réussite du dispositif repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs dès le comité de pilotage initial. La coordination opérationnelle est portée par la MUS en lien avec la DRIHL. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'hébergement (DRIHL, SIAO, 115, ville), des acteurs en charge de l'accompagnement (UASA et ACINA) et la mise en œuvre de comités de suivi contribuent à la **sécurisation des orientations**. Les solutions mobilisées sont des propositions durables, prenant en compte la situation des ménages, leur autonomie et les freins rencontrés.

Le suivi des parcours et l'appui des structures

Il s'agit d'apporter un appui aux référents afin que les ménages se saisissent de l'accompagnement proposé, s'inscrivent dans un parcours d'insertion et se maintiennent dans l'hébergement. Ce travail vise à renforcer les acteurs dans l'analyse des difficultés et l'identification des freins et des leviers d'accompagnement. L'objectif est de prévenir les risques de rupture de parcours.

MODALITÉS

- ✦ Rencontres avec les référents et les ménages (à minima une fois par trimestre).
- ✦ Contacts réguliers avec les référents (point mensuel à minima).
- ✦ Renouvellement des contrats.

La contractualisation

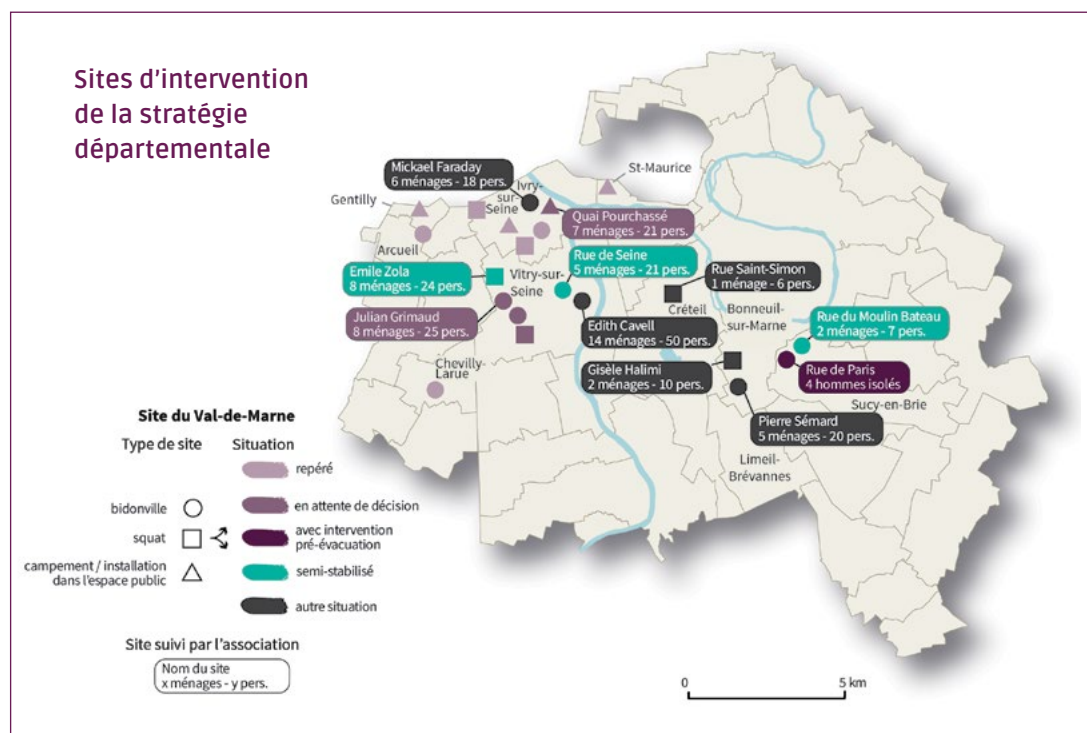
La contractualisation formalise l'engagement des pouvoirs publics (DRIHL et Ville de Paris) à proposer aux ménages une orientation adaptée à leur situation, d'une part, selon les possibilités des dispositifs, et d'autre part, en fonction de l'engagement des ménages dans un parcours de sortie du bidonville et d'insertion. Le contrat porte sur une durée de 6 mois, renouvelable dans la limite de deux ans.

Les premiers résultats montrent que des ménages très éloignés réussissent à se maintenir dans l'hébergement. En 2026, l'action de Trajectoires s'articulera autour de quatre axes :

- ✦ Renforcer l'appui du dispositif sur le diagnostic et la méthodologie proposée.
- ✦ Affiner le travail sur l'adhésion des ménages.
- ✦ Affiner suivi des ménages post-orientation et l'appui apporté aux centres d'hébergement.
- ✦ Effectuer un suivi de cohorte et analyser les parcours (« Que sont-ils devenus? »).

Région Île-de-France, Val-de-Marne (94)

La stratégie départementale de résorption des bidonvilles a été lancée en octobre 2022. Elle est pilotée par la Préfecture du Val-de-Marne et la DRIHL du Val-de-Marne. Les missions de Trajectoires sont les suivantes : action en direction des villes, recensement de sites et veille active sur les installations, réalisation de diagnostics sociologiques, et suivi et coordination des actions menées dans le cadre de la stratégie.



La mobilisation des villes

En 2025, Trajectoires a poursuivi l'action de sensibilisation des villes du département initiée en 2024 et a animé une première session de formation « Les villes actrices de la stratégie de résorption des bidonvilles » à laquelle 4 villes ont participé.

Davantage de signalements de sites (15 sites signalés répartis sur 7 villes du département), ainsi qu'une meilleure mobilisation (15 villes avec lesquelles un lien est établi) avec une implication d'autres services que les services des Solidarités ont été constatés. Aujourd'hui, 2 villes bénéficient d'un appui dans le cadre du suivi des sites stables.

L'intervention sur le squat Émile Zola à Vitry-sur-Seine

Un diagnostic sociologique a été réalisé peu de temps après l'installation de 11 ménages dans un pavillon appartenant à la ville.

Une stabilisation temporaire et le déploiement l'accompagnement des habitants sont actés par la DRIHL et la ville le 13/03/2025.

Les interventions en direction des habitants démarrent en avril 2025

Trajectoires apporte un appui à la ville dans l'élaboration du cadre de la stabilisation temporaire, le suivi et la gestion du site, assure la coordination des interventions et le suivi des parcours des ménages.

Fin 2025 : 4 ménages ont été orientés vers des dispositifs d'hébergement.

Modalités d'intervention sur les sites

Le schéma initial de la stratégie reposait sur la réalisation d'un diagnostic et la stabilisation temporaire des sites. Au fil du temps, des ajustements à des contextes spécifiques ont été opérés.

INTERVENTION SUR DES SITES STABLES

(sites ne faisant pas l'objet de procédure ni de projet d'évacuation à court terme) : Trajectoires réalise des diagnostics sociologiques, et un suivi de parcours (voir coordination de parcours).

INTERVENTION PRÉ-ÉVACUATION

(visant à accompagner les habitants du bidonville dans un projet de sortie du site à courte échéance) : Trajectoires intervient dans la préparation et le suivi des orientations en lien avec la DRIHL et l'opérateur en charge de l'accompagnement.

INTERVENTION SUR DES SITES « INTERMÉDIAIRES »

(sites devant faire l'objet d'une évacuation qui ne sera pas immédiate) : les objectifs de l'intervention sont les mêmes que sur les sites stables. Cette modalité d'intervention peu efficace, en raison des incertitudes liées à la durée de vie du site et de la difficulté à maintenir un cadre et à encadrer l'occupation, est amenée à disparaître en 2026.

24 bidonvilles et squats (539 personnes)

3 sites ont fait l'objet d'un diagnostic sociologique

63 ménages accompagnés dans le cadre de la stratégie

13 sites ont fait l'objet d'un repérage

9 sites (répartis sur 5 villes) font l'objet d'une intervention dans le cadre de la stratégie

1 session de formation qui a mobilisé 4 villes

En 2026, l'action de Trajectoires s'articulera autour de quatre axes :

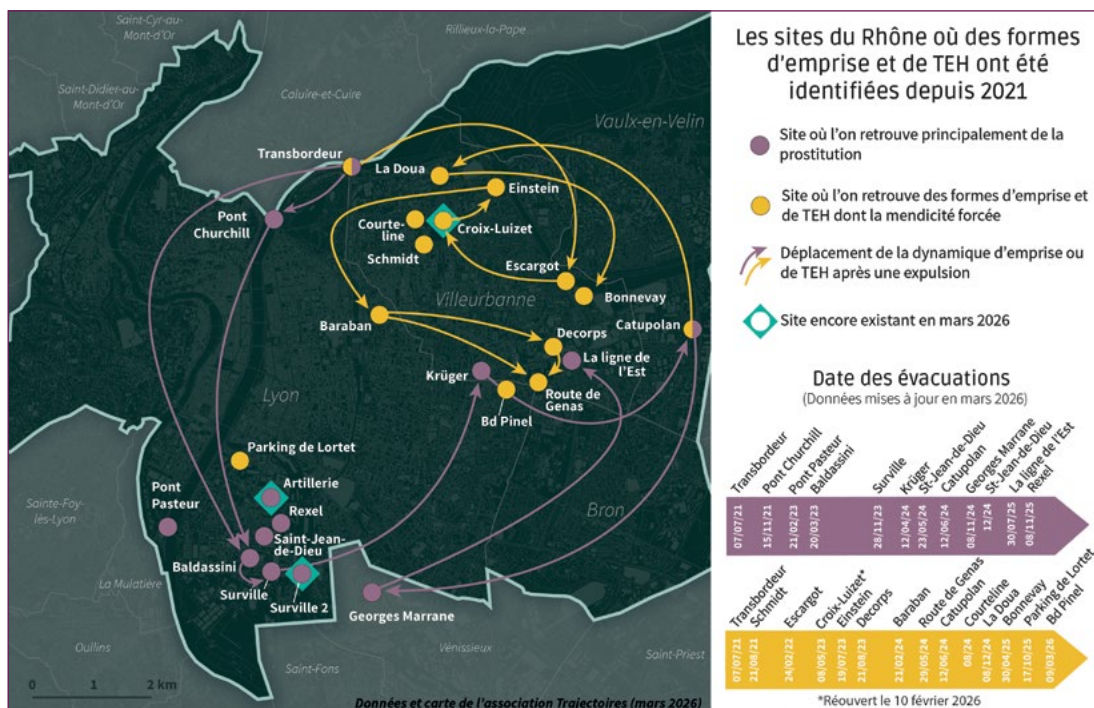
- ◆ poursuite de l'intervention en direction des villes (avec des actions de sensibilisation et l'appui méthodologique des villes engagées dans la stratégie);
- ◆ travail en lien avec la DRIHL portant sur le ciblage des sites d'intervention et la définition des interventions;
- ◆ travail en lien avec la DRIHL et les villes sur le cadre de l'occupation des sites;
- ◆ suivi des parcours et des orientations.

PERSPECTIVES



Région Centre-Est, Intervention dans le Rhône (69)

L'association intervient dans le Rhône depuis mars 2023, initialement pour la réalisation de diagnostics sociologiques dans les squats et bidonvilles où vivent des populations d'Europe de l'Est. Nos travaux ont rapidement mis en exergue l'existence prégnante de phénomènes de TEH, lesquels constituent un frein majeur à l'insertion de ces populations. En accord avec la DDETS, Trajectoires a recentré ses actions dans le Rhône sur ces problématiques en menant un travail d'information auprès des acteurs et en constituant des groupes de travail en vue de leur prévention et de la protection des victimes.



Appui à la décision des professionnels

L'association apporte un appui aux juges des enfants et aux magistrats en éclairant le contexte de vie des personnes, les réseaux d'exploitation et les conditions dans le pays d'origine. Elle accompagne aussi l'ASE du Rhône dans la construction de solutions de protection pour des mineurs en danger issus de bidonvilles. Enfin, Trajectoires soutient les acteurs associatifs confrontés à des situations de traite des êtres humains par l'analyse de situations, l'adaptation des prises en charge et l'élaboration de solutions de protection.

Formation des professionnels du social et médico-social de la métropole de Lyon

Trajectoires propose des temps de formation à destination des professionnels en lien avec les publics d'Europe de l'Est. La Métropole de Lyon s'en est saisie afin de former ses agents à ces sujets. Des professionnels de différents services y ont participé : agents de PMI, assistants sociaux de secteur, acteurs de terrain, travailleurs sociaux de l'ASE, etc. Certains de ces acteurs interviennent en squats/bidonvilles, mais la majorité d'entre eux rencontre le public uniquement dans les locaux de la métropole.

Groupes de travail thématiques

Trajectoires coordonne des acteurs autour de trois formes d'exploitation : **sexuelle, unions précoces/mariages forcés et contrainte à commettre des délits**. Ces temps d'échange permettent d'analyser les situations et de construire des parcours de protection pour les victimes. En 2025, ces coordinations ont permis d'identifier un nombre conséquent de victimes, dont des majeures ainsi que des mineures concernées par des unions forcées, l'exploitation domestique ou encore l'exploitation à des fins criminelles.

Renforcement du partenariat associatif et institutionnel

L'intervention de Trajectoires dans le Rhône s'inscrit dans une étroite collaboration avec les acteurs de terrain et les institutions. Des actions conjointes sont ainsi menées afin de repérer les situations d'exploitation. Cette position spécifique propre à Trajectoires lui permet de se situer à l'interface entre les institutions relevant du champ police-justice et les travailleurs sociaux. Ce positionnement contribue à fluidifier les échanges entre ces différents niveaux d'intervention et à lever, le cas échéant, certains blocages de part et d'autre dans la prise en charge des situations de traite des êtres humains.



11
sites
d'intervention

276
Personnes
rencontrées,
dont **68** mineurs



3 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES :

13
Acteurs
institutionnels
et associatifs



11
Réunions



50
victimes
avérées de TEH

L'année 2026 sera l'opportunité de consolider les groupes de travail par type d'exploitation et de poursuivre la construction de parcours de protection des victimes. Dans cette perspective, nous avons initié et intégré différentes instances de réflexion afin d'adapter les dispositifs existants aux besoins des publics (place d'hébergement « exploitation », formation des professionnels de structures d'hébergement, facilitation dans l'accès aux démarches, etc.). L'association envisage également de renforcer le volet diagnostic sociologique de terrain où vivent un nombre conséquent de victimes potentielles. Cette action est, en effet, un préalable à tout le reste puisqu'elle permet une connaissance fine des familles, leur parcours et leurs besoins. Enfin, Trajectoires souhaite développer le partenariat avec la Métropole de Lyon en proposant aux professionnels, son appui dans l'accompagnement des situations issues de squats/bidonvilles, qu'elles relèvent ou non de la traite.



PERSPECTIVES



Autres territoires...

ALPES MARITIMES (06)

Depuis 2021, Trajectoires intervient dans les Alpes-Maritimes. Bien que le département accueille peu de populations originaires d'Europe de l'Est, les profils rencontrés se caractérisent par une grande diversité, tant sur le plan des parcours, des problématiques que des origines géographiques. Depuis 2022, aucun bidonville n'est recensé sur le territoire. En revanche, des situations de squats persistent. Dans ce contexte, Trajectoires a été missionnée pour intervenir auprès de familles roumaines, bulgares et bosniennes vivant dans des squats, des véhicules ou des caravanes isolées.

Activités

En 2025, Trajectoires a poursuivi son travail de sensibilisation auprès des acteurs du département à travers la restitution des diagnostics réalisés. Les professionnels présents lors de sensibilisation regroupaient des travailleurs sociaux en contact avec ces publics, ainsi que des acteurs de la justice. L'objectif était de leur permettre de mieux distinguer les différentes populations pré-

sentes sur le territoire (provenant notamment de Bosnie, de Bulgarie et de Roumanie), d'identifier les problématiques spécifiques à chaque groupe et d'adapter en conséquence les modalités d'accompagnement social, tout en renforçant le repérage des situations de danger.

PERSPECTIVES

Pour l'année 2026, il conviendra de continuer à outiller les professionnels, directement en contact avec ces publics, sur le repérage des situations à risques à travers la définition d'indicateurs et la mise en place de protocoles de signalement. Par ailleurs, la question de la protection de l'enfance reste un enjeu important. Un travail spécifique pluri-acteurs pourrait être mené en direction des familles bulgares et bosniennes. En raison de leur mode d'installation et d'allers-retours fréquents dans d'autres villes, les enfants demeurent très peu scolarisés. Par ailleurs, certains de ces mineurs présentent un état de santé qui nécessiterait un suivi médical plus régulier.

GIRONDE (33)

Depuis plusieurs années, les questions d'emprise et de traite des êtres humains au sein des bidonvilles sont intégrées aux diagnostics sociologiques menés par l'association. Le webinaire organisé par la DIHAL le 19 octobre 2023, qui a réuni plus de 150 participants, a mis en évidence un besoin de renforcement des compétences des professionnels sur ces enjeux dans de nombreux territoires. Cette dynamique a conduit à la création de modules de formation et d'outils dédiés, notamment des capsules vidéo et un guide d'identification des indicateurs. En 2025,

les acteurs du département de la Gironde intervenant auprès de personnes vivant en squat ou en bidonville ont alerté sur la forte exposition des publics suivis aux risques d'exploitation et de traite des êtres humains, constituant un frein majeur à leur accompagnement. Dans ce contexte, la DDETS a confié à l'association l'organisation de sessions de formation, en partenariat avec l'association Ruelle, afin d'améliorer le repérage de ces situations et de renforcer la construction de solutions de protection.

Activités

Au regard de la diversité des acteurs concernés et des formes d'exploitation observées en Gironde, un parcours de formation structuré en trois volets a été mis en œuvre : connaissance des publics, repérage et signalement des situations d'exploitation et de traite des êtres humains, et accompagnement des victimes.

La première journée a permis d'apporter des éléments de compréhension sur les publics bulgares et roumains vivant en squat ou en bidonville, notamment à travers l'analyse des parcours migratoires et des représentations sociales. La deuxième journée a porté sur l'accompagnement des victimes, avec l'intervention de l'association Ruelles, spécialisée dans le suivi de personnes victimes de traite. La troisième journée

a été consacrée aux risques d'exploitation dans le cadre de la filière vitivinicole, les circuits de signalement et les dispositifs de protection.

PERSPECTIVES

Cette formation de trois jours a permis d'identifier des besoins spécifiques sur le territoire, notamment à travers la réalisation de diagnostics sociologiques ciblés sur certains bidonvilles. Elle a également mis en évidence la nécessité de constituer des groupes d'acteurs pluridisciplinaires en fonction des formes d'exploitation rencontrées. L'objectif est de constituer une veille sur ces phénomènes, de construire des réponses adaptées, tant en matière de prévention, de repérage que de protection des victimes.



YVELINES (78)

Depuis janvier 2019, date de mise en service de la plateforme Résorption-bidonvilles, le nombre de bidonvilles fermés dans les Yvelines est de 55, dont 1 seul résorbé. Les évacuations successives ont donné lieu à des réinstallations du fait de l'ancrage territorial historique de la plupart des ménages. Ce constat est issu des multiples diagnostics sociaux réalisés par l'association Trajectoires afin de retracer le parcours des ménages et de faciliter leur accompagnement social. En 2025, 273 personnes résidaient en squat ou bidonville, répartis sur 15 sites dans les Yvelines. Certains territoires sont plus exposés que d'autres en raison des spécificités socio-spatiales des Yvelines : les sites sont plutôt situés en zone urbaine, dans les secteurs de St-Quentin-en-Yvelines, Poissy/St-Germain, Versailles Grand Parc, Mantois. Un plan d'action, avec l'objectif de gagner en efficacité dans la politique de résorption, a été présenté lors d'un comité de pilotage par la préfecture en septembre 2025.

Activités

En 2025, Trajectoires a poursuivi son travail de diagnostic et de sensibilisation auprès des acteurs du département. Un diagnostic a ainsi été mené dans un bidonville, fin 2024, à proximité de la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine, habité par 78 personnes. Depuis, ce site a été évacué et les personnes se sont installées dans d'autres lieux de vie à l'ouest de Mantes-la-Jolie.

PERSPECTIVES

Dans le cadre de la stratégie de résorption des bidonvilles des Yvelines, le rôle de Trajectoires consiste à :

- ✦ Établir des diagnostics des bidonvilles identifiés dans le cadre de la stratégie de résorption.
- ✦ Appuyer la DRIHL dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de résorption.
- ✦ Proposer des recommandations auprès des décideurs et un appui, le cas échéant, à l'opérateur désigné dans le cadre de l'accompagnement social.



PARTIE 3

Paroles d'acteurs et publics vulnérables

La coordination de parcours



RÉSORPTION DES BIDONVILLES À PARIS : COORDONNER POUR MIEUX ACCOMPAGNER



Frédérique Doumat

Cheffe du pôle transversal d'appui et d'expertise, DRIHL Paris-SAHI

ENTRETIEN CROISÉ



Majorie Allegre

Coordinatrice signalements-Référente cas complexes, Mission Urgences Sociales pour la Ville de Paris

La résorption des bidonvilles constitue un enjeu majeur des politiques sociales à Paris, à la croisée de l'urgence sociale et de l'insertion durable. Dans un contexte de tension sur les solutions d'hébergement, la coordination des acteurs apparaît comme un levier essentiel pour sécuriser les parcours et améliorer l'accompagnement des habitants. À travers cet entretien croisé entre Mme Frédérique Doumat, Cheffe du pôle transversal d'appui et d'expertise, DRIHL Paris-SAHI, et Mme Majorie Allegre, Coordinatrice signalements-Référente cas complexes, Mission Urgences Sociales pour la Ville de Paris, retour sur les objectifs, les modalités et les enseignements d'un dispositif visant à mieux articuler diagnostic, orientation et suivi dans la durée.



Quels étaient les objectifs prioritaires dans le cadre de la convention au regard de la stratégie de résorption des bidonvilles ?

DRIHL : La feuille de route s'inscrit à la fois dans la circulaire de 2012 et l'instruction de 2018, ainsi que dans le plan francilien de résorption pluriannuel 2024-2026 porté par le Préfet d'Île-de-France. Elle a été élaborée en collaboration étroite avec la Ville de Paris. Elle comporte 4 axes :

- ✳ Établir un diagnostic précis des bidonvilles.
- ✳ Améliorer les conditions de vie des habitants (diagnostic EHA, accès à l'eau, prévention incendie).
- ✳ Mettre en place un accompagnement global des habitants.
- ✳ Mettre en place une gouvernance adaptée et des modalités de suivi de l'action renforcé (revue de file active tous les quinze jours).

Ville de Paris : La stratégie s'inscrit en complément et relais d'une action déjà ancienne de résorption des bidonvilles pour la ville de Paris. Elle a un double objectif : répondre aux besoins essentiels des habitants et renforcer le partenariat et le travail très en amont afin de proposer des orientations adaptées. L'accent a été mis sur l'amélioration des diagnostics et sur la sécurisation des parcours après orientation. Le suivi pendant 2 ans vise une sortie durable du bidonville et à prévenir les retours en rue.



Quels sont les enjeux de la coordination de parcours ?

DRIHL : Dans un contexte de saturation de l'hébergement, la coordination permet de trouver des places adaptées à la situation des personnes, de limiter les ruptures de parcours et d'accompagnement, et d'identifier les freins à l'insertion. Elle favorise la qualité de l'accompagnement et permet les réajustements.

Ville de Paris : Elle vise à consolider les parcours d'hébergement afin de prévenir les réinstallations en bidonville après orientation et à favoriser l'accès aux droits (santé, scolarité, emploi).





Comment la coordination de parcours des habitants a-t-elle été organisée ? Quels acteurs ont été mobilisés autour de cette coordination ? Comment la collaboration entre la DRIHL, la ville de Paris et Trajectoires s'est-elle organisée ?

DRIHL : La coordination de parcours s'est mise en place à l'initiative de Trajectoires et constitue une des clauses de la convention de paiement. Elle repose sur la contractualisation. Elle a mobilisé la MUS (mission urgences sociales de la ville de Paris), la DRIHL et Trajectoires. Le diagnostic constitue un appui essentiel à la décision, facilitant des orientations pertinentes et une meilleure compréhension des situations. Trajectoires joue également un rôle de tiers de confiance, apportant un regard transversal et un lien constant avec le terrain. Les alertes formulées portant sur des situations de fragilité permettent d'intervenir de façon rapide pour protéger les personnes. Concernant le suivi post-orientations : la démarche a été expliquée aux centres d'hébergement, une réunion des référents a été organisée. Trajectoires est en lien constant avec les référents et les ménages. Un étayage est apporté aux travailleurs sociaux afin de leur permettre de mieux appréhender les spécificités de ces publics, d'ajuster leur accompagnement et de prévenir ainsi les ruptures d'hébergement. Un premier entretien de suivi de la contractualisation (à 6 mois de l'orientation) réunissant le ménage, son référent, la DRIHL, la MUS et Trajectoires a permis certains réajustements.

Ville de Paris : La ville assure la coordination stratégique du dispositif qui inclut la coordination de parcours pendant l'occupation du terrain, en s'appuyant sur Trajectoires, à qui elle passe le relai pour la période post-orientation. La coordination des parcours couvre l'ensemble des parcours, et permet un suivi renforcé pouvant aller jusqu'à deux ans après l'orientation. La coordination de parcours s'appuie sur un diagnostic sociologique approfondi qui constitue une réelle plus-value pour le travail social, permettant de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les habitants, de prendre en compte les phénomènes d'emprise, de mieux comprendre les dynamiques des campements et d'adapter l'accompagnement. Le dispositif s'adresse à un public complexe, divers acteurs ont été mobilisés : l'UASA, ACINA, le SIAO, l'ARS, la Mission santé du SAMU social, le CLAT, les autres UD DRIHL. Au niveau opérationnel, les réunions de file active fréquentes permettent de suivre les avancées de l'accompagnement et de confronter le regard des travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement, du SIAO et de Trajectoires, et de conforter, affiner ou réajuster les préconisations.



Quels bénéfices la coordination de parcours a-t-elle apportés pour les acteurs agissant dans le cadre de la résorption des bidonvilles ? Quelles sont les pistes d'amélioration ?

DRIHL : La coordination sécurise les parcours et valorise les investissements engagés à la fois au niveau humain et financier. Une attention doit toutefois être portée aux délais entre le diagnostic et le début de l'intervention, afin d'éviter les départs de personnes et les ruptures d'accompagnement. La recherche de solutions adaptées est menée très tôt. Un travail est à faire sur l'articulation entre les possibles du SIAO et les demandes exprimées et besoins identifiés.

Ville de Paris : La maîtrise des temporalités apparaît essentielle pour maintenir l'adhésion des publics et ne pas induire d'attentes auxquelles il ne sera pas possible de répondre. Il en va de même pour les préconisations d'orientation qui doivent rester suffisamment larges pour limiter les frustrations une fois les propositions formulées. Le suivi assuré par Trajectoires pendant la période pré-évacuation et au cours des 2 années suivantes permet d'identifier les bonnes pratiques, mais aussi ce qui n'a pas fonctionné et de réajuster les dispositifs suivants (que ce soit le calendrier, l'approche en termes de travail social, les propositions faites aux ménages).



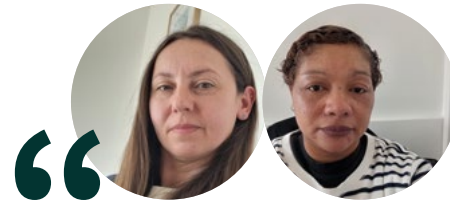
En quoi l'action menée a-t-elle contribué à renforcer la stratégie de résorption des bidonvilles à Paris ?

Ville de Paris : L'action renforce la qualité de l'accompagnement, mais également des orientations proposées, avec un suivi plus individualisé et une meilleure coordination entre acteurs. Avant, les orientations proposées étaient essentiellement de l'hôtel dans lesquels les personnes tenaient peu. 10 mois après la résorption du bidonville du cimetière de Gentilly, 60% des ménages se sont maintenus dans leur orientation. Un temps d'analyse de la conduite des dispositifs et des parcours est indispensable pour permettre de mieux identifier ce qui a fonctionné, mais aussi ce qui n'a pas marché et procéder à des ajustements.

DRIHL : Elle améliore la capacité d'évaluation des parcours et permet d'ajuster les politiques publiques. Les résultats sont encourageants, une majorité de ménages se maintenant dans les solutions proposées. Il sera intéressant de faire dans le futur une analyse des parcours pour savoir si les orientations ont été maintenues dans le temps, et si oui, pour quelles raisons ou inversement, comprendre les facteurs de réussite et ce qui peut être reproduit comme bonne pratique. Le suivi à deux ans et l'étude en cours « que sont-ils devenus ? » permettront d'avoir des retours objectifs.



SUIVI DE PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : UNE INTERVENTION COORDONNÉE À VITRY-SUR-SEINE



Julia Szigyarto et Scinthia Brindavoine
Travailleuses sociales d'Emmaüs Solidarité

Julia Szigyarto et Scinthia Brindavoine, travailleuses sociales d'Emmaüs Solidarité, témoignent de leur action sur le squat Émile Zola à Vitry-sur-Seine. Cette intervention coordonnée avec Trajectoires, la Ville et la DRIHL permet de croiser les expertises et de favoriser des solutions concrètes.



Sur quel site l'intervention a-t-elle porté ?

L'intervention a été menée sur le squat Émile Zola à Vitry-sur-Seine, situé dans un pavillon appartenant à la mairie. En 2025, 11 ménages ont été accompagnés par Emmaüs.



Quels étaient les objectifs fixés ? Quels axes ont été travaillés et avec quelles modalités d'intervention ?

Nous intervenons une fois par semaine, sur le mode de l'« aller-vers » (visites à domicile), des rendez-vous peuvent être fixés en amont. Des personnes viennent également dans nos locaux. Les principaux axes de travail concernent

l'accès aux droits sociaux, à la santé, à l'emploi, à l'hébergement et au logement. L'objectif est d'accompagner les ménages vers une sortie pérenne, en respectant leur temporalité, d'autant qu'aucune date de fermeture du site n'est fixée à ce jour.

Nous veillons à répondre en priorité aux premières demandes des familles, afin de créer un lien de confiance et favoriser leur adhésion à l'accompagnement.



Quelle est la plus-value du suivi de parcours pour votre intervention ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec Trajectoires, dont l'expertise et la connaissance des publics sont précieuses. Ce partenariat permet de partager les informations, de croiser les regards et de bénéficier d'un appui dans

des situations complexes et dans l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement de certains ménages. Le suivi de parcours représente un atout pour notre intervention. Trajectoires est perçue par les habitants comme une instance référente, qui veille au respect du cadre du dispositif. Cette position extérieure permet aux travailleurs sociaux de maintenir leur place et de préserver le lien de confiance avec les ménages.



Comment s'est articulé le travail avec la DRIHL, la Ville et les autres intervenants ?

Le travail avec la ville et la DRIHL comporte plusieurs niveaux. Au niveau stratégique, ce sont les cadres qui sont impliqués. Au niveau opérationnel, la ville de Vitry a permis l'accès à certains dispositifs (notamment la domiciliation)

et elle est impliquée dans le suivi et la gestion du site (visites sur site avec les opérateurs). L'équipe travaille en lien étroit avec la DRIHL et le SIAO pour les orientations. Depuis le début de l'intervention, quatre sorties positives ont été observées. Une famille est actuellement en attente d'une proposition de logement de la part de la mairie ou de l'État, ce qui illustre les perspectives de sortie pérennes.

Nous travaillons également avec les PEP 94 pour les questions de scolarisation et Solidarité International pour l'accès à l'eau et l'amélioration des conditions de vie.

Des réunions régulières sont organisées pour la coordination des actions et pour le suivi des parcours. Les entretiens tripartites (ménage, référent social, Trajectoires) s'inscrivent dans une logique de résorption du squat : ils permettent de maintenir la mobilisation des ménages, de réaffirmer le cadre, et d'échanger en toute confiance sur les difficultés rencontrées.



Lutte contre la traite des êtres humains : protection de l'enfance



VERS UN CADRE RENFORCÉ DE LUTTE CONTRE LA TRAITE : NOUVELLES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUR LES MARIAGES FORCÉS



Cécile Mantel,
Secrétaire adjointe de la MIPROF



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle
pour la protection des femmes contre les violences
et la lutte contre la traite des êtres humains

Depuis de nombreuses années, nos diagnostics font ressortir une surexposition des personnes vivant en bidonville à la traite des êtres humains. Si les professionnels repèrent davantage l'exploitation sexuelle à des fins de prostitution, la question des mariages forcés reste largement sous-évaluée. Pendant longtemps, malgré des manifestations évidentes qui en résultent (grossesses précoces, déscolarisation), ces situations étaient perçues comme liées à des pratiques culturelles. Les avancées réglementaires récentes permettent de lever ces ambiguïtés. Cécile Mantel, Secrétaire adjointe de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) fait le point sur les évolutions législatives à venir et la stratégie de la MIPROF en la matière.



Pouvez-vous nous indiquer pourquoi l'UE a souhaité mettre en place cette directive ?

C'est par une résolution de février 2021 que le Parlement européen (PE) a appelé à une révision de la directive de 2011 sur la traite. Le PE constatait en effet que, dix ans après l'adoption de la première directive, elle n'était pas correctement mise en œuvre par les États membres, s'agissant notamment de la détection précoce des victimes, des faibles taux de poursuites et de condamnation des exploiters, du manque de statistiques pour comprendre le phénomène, ou encore des nouveaux moyens de criminalité utilisés, notamment numériques.

En décembre 2022, la Commission a donc présenté une proposition de directive visant à amender le texte de 2011 pour le renforcer de manière ciblée.

Après un long (mais habituel) processus de négociation entre la Commission, le Parlement et les États membres, la directive modificatrice a finalement été adoptée le 13 juin 2024.

Tout au long du processus, la France a soutenu des positions ambitieuses pour renforcer le cadre, permettant de mieux lutter contre l'atteinte fondamentale aux droits humains que constitue la traite des êtres humains.



En France, quelles sont les principales échéances à venir ?

La directive impose aux États membres de s'y conformer au plus tard le 15 juillet 2026.

À la Miprof, nous avons engagé un travail dès l'été 2024 pour identifier les dispositions nécessitant une transposition : elles sont peu nombreuses, mais majeures. On peut

citer principalement : l'ajout de 3 nouvelles finalités d'exploitation dans l'infraction de TEH (l'exploitation de la GPA, du mariage forcé et de l'adoption illégale), l'ajout des technologies de l'information comme circonstance aggravante de la TEH, la création du mécanisme national d'identification précoce, d'orientation et de protection des victimes, la création d'une infraction visant les personnes recourant sciemment aux services d'une victime de TEH ou encore la sécurisation des fonctions de coordinateur national et de rapporteur national indépendant.

Outre ces obligations de transposition, nous souhaitons utiliser l'opportunité d'un texte législatif sur la TEH pour ajuster le droit actuel sur quelques éléments déterminants : par exemple une réécriture de l'infraction de TEH (art 225-4-1 du Code pénal) ou la capacité des inspecteurs du travail à enregistrer des plaintes lorsqu'ils constatent l'infraction de traite.

Nous espérons pour cela que la proposition de loi transpartisane visant à renforcer la lutte contre la TEH, déposée par le député Guillaume Gouffier-Valente en mai 2025, sera prochainement examinée au Parlement avec le soutien du gouvernement.



Au niveau national, quels sont les principaux axes envisagés pour lutter contre la question des mariages forcés ?

Les mariages forcés sont aussi visés par une autre directive européenne de 2024 : celle sur les violences de genre et domestiques, qui impose aux États membres de créer une infraction pénale autonome pour réprimer « le fait de contraindre un adulte ou un enfant à contracter un mariage », c'est-à-dire le mariage forcé. Pour l'instant, en droit français, seul l'usage de manœuvre dolosive pour contraindre une

personne à quitter le territoire français afin de contracter un mariage à l'étranger est incriminé. Nous devons donc modifier notre code pénal sur deux points : l'interdiction du mariage forcé et l'interdiction de l'exploitation du mariage forcé.

En réalité, le mariage forcé n'est ni plus ni moins qu'un moyen de « légitimer » des viols conjugaux et il est donc indispensable de se donner tous les moyens juridiques pour en combattre la pratique.

Nous sommes conscientes que la difficulté sera de prouver l'existence même d'une union forcée, puisque le mariage civil n'est pas autorisé en France pour les mineurs non émancipés. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons viser dans l'infraction la célébration d'un mariage ou d'une union forcée.

Évidemment, au-delà du cadre légal, un énorme enjeu concerne la prévention et l'éducation auprès des publics à risque, notamment au sein de certaines communautés qui justifient leurs pratiques par des raisons coutumières ou traditionnelles.



Concernant plus spécifiquement la question des bidonvilles, selon vous quels professionnels doivent être sensibilisés?

Le regroupement de familles communautaires au sein de bidonvilles ou d'habitats informels, souvent stigmatisés par les acteurs du territoire et exclues de l'accès à certains services publics peut renforcer le repli de ces familles autour de traditions avilissantes pour les filles et les jeunes femmes. Les pratiques des unions forcées reposent en effet sur des visions sexistes projetées sur l'organisation familiale.

Les études de terrain des associations spécialisées démontrent depuis plusieurs

années que les principaux facteurs de risque sont identifiés, à savoir le pays de naissance des parents lorsque celui-ci autorise le mariage forcé, le contrôle familial exercé sur les relations amoureuses des filles, et la maltraitance voire les violences déjà infligées aux jeunes filles.

Face à cela, les associations spécialisées, les collectivités et l'État ont convergé pour former prioritairement les professionnels au contact des familles et des chefs de communautés. Ces professionnels sont notamment les médiateurs scolaires, les travailleurs sociaux et les équipes mobiles de soignants. Bien sûr, il s'agit aussi de former les forces de l'ordre à changer de regard sur certains publics afin de déceler les situations de violences et d'exploitation, en dépassant parfois une apparence de délinquance.



Comment voyez-vous le travail de prévention sur cette question ?

La prévention la plus efficace est celle qui s'appuie sur l'expertise des professionnels de terrain, qui œuvrent au quotidien auprès de ces publics, par de l'aller-vers, de la médiation et de l'accompagnement de situations individuelles. Les associations Hors la rue et Trajectoires sont à cet égard les associations les plus précieuses, puisqu'elles s'appuient sur des diagnostics très fins des situations dans les territoires, sur des travaux de recherche et sur les retours d'expérience des professionnels.

Avec ces associations, nous avons par exemple élaboré des fiches réflexes simples à destination des médiateurs scolaires, des coordonnateurs des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, ou encore des intervenants sociaux en commissariats et gendarmerie, afin de leur présenter les signaux d'alerte, les postures professionnelles à adopter et surtout les structures spécialisées qui peuvent intervenir en soutien (soit auprès de ces professionnels soit

auprès des jeunes ou de leurs familles). Bien sûr, toute diffusion d'une telle fiche réflexe est précédée d'une séquence de formation/sensibilisation afin d'explicitier en face à face les situations, les enjeux du repérage et les accompagnements.



Sur quels acteurs reposent le repérage et la protection ?

Là encore, l'humilité nous conduit à écouter ce que les professionnels sur le terrain depuis de nombreuses années ont identifié et recommandent.

L'enjeu est de pouvoir donner des clés de lecture et de compréhension pour permettre aux professionnels de contact, ou de première ligne, de repérer les faisceaux d'indices susceptibles de caractériser des situations d'exploitation, de violences ou de maltraitements. Ces professionnels sont des travailleurs sociaux, des éducateurs de la protection de l'enfance, des professionnels des PMI, des agents des collectivités, des personnels de santé, du Samu social, mais aussi tous les bénévoles citoyens qui aident les personnes en précarité sociale, économique et administrative, qu'elles soient mineures isolées, familles en errance, dans des squats ou dans des centres d'hébergement d'urgence.

S'agissant plus spécifiquement des mineurs, nous essayons de mobiliser aussi les personnels scolaires, que ce soit les assistantes sociales, les infirmières ou les personnels éducatifs, car l'enjeu est de pouvoir prendre en charge au plus tôt les enfants en situation de mal-être, de carences sanitaires ou de comportements à risque.

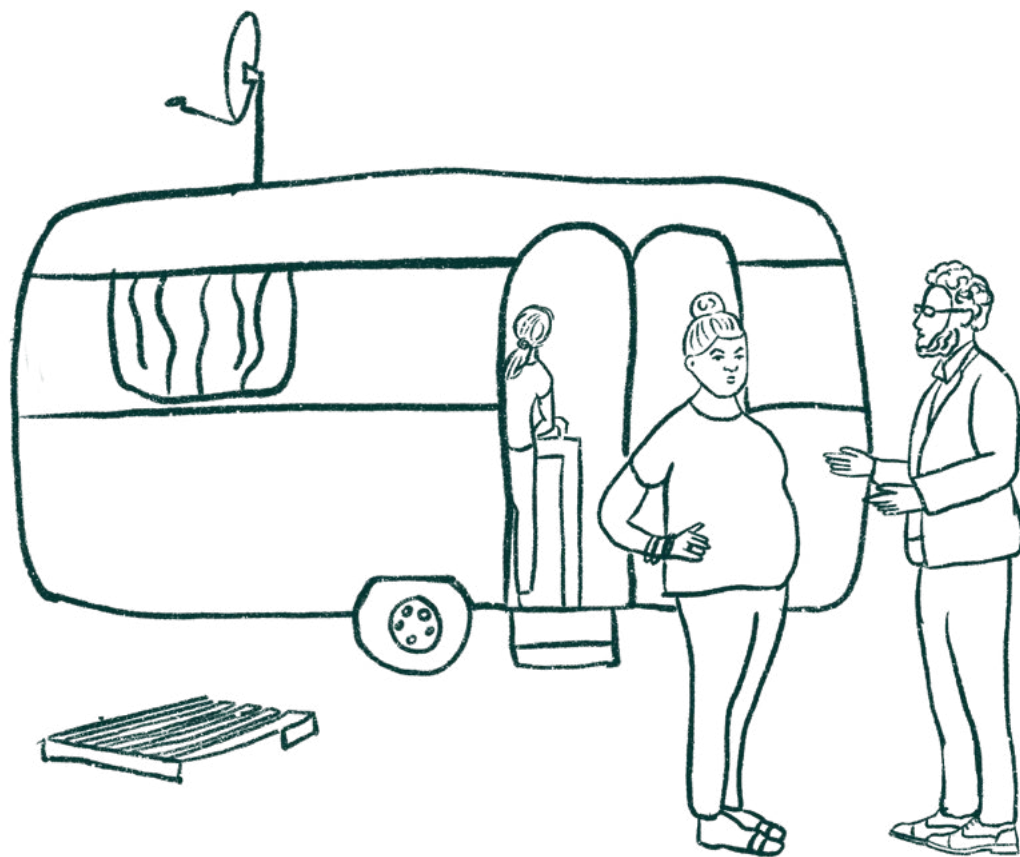
La chaîne de protection ne pourra s'enclencher efficacement que si tous les maillons du repérage fonctionnent de manière coordonnée.



La coopération avec les pays d'origine vous semble-t-elle pertinente ?

C'est en effet un des enjeux de la prévention : pouvoir sensibiliser dès les pays de départ des parcours d'exil ou lorsque les liens de la famille avec ces pays y conduisent des retours occasionnels des enfants et adolescents.

À la Miprof, nous avons encore peu développé de telles coopérations et pour l'instant nous sommes intervenues plutôt dans l'urgence, lorsqu'il a fallu organiser le rapatriement de jeunes filles menacées de mariage forcé à l'étranger. La coopération alors mise en place a reposé sur une mobilisation immédiate et déterminante du poste consulaire français dans les pays concernés, et nous avons réussi à enclencher d'abord la mise à l'abri dans le pays grâce à une association locale, puis à organiser le retour en France des jeunes filles avec une prise en charge à leur arrivée par des associations spécialisées (notamment la fédération GAMS), qui leur offre suivi psychologique et assistance.



LA COORDINATION AU SERVICE DE LA PROTECTION : UN LEVIER DÉCISIF FACE À L'EXPLOITATION

Le parcours de Speranța illustre les difficultés de repérage et de protection des victimes de traite des êtres humains en contexte de grande précarité, ainsi que les évolutions progressives des pratiques professionnelles pour y répondre. Depuis juillet 2024, l'intégration des unions forcées dans la définition de la traite des êtres humains par le Parlement européen vient renforcer la reconnaissance de son statut de victime.

Dès 2021, Speranța alors âgée de 15 ans, est repérée par les travailleurs sociaux : équipe mobile grande précarité de la métropole, équipe mobile du CCAS de Lyon, l'ALPIL, l'Amicale du nid. Cette période correspond à une évolution importante des pratiques professionnelles : face à l'épidémie de COVID-19, les équipes mobiles chargées d'aller vers les personnes les plus démunies, souvent en rupture avec le droit commun, se multiplient. Jusqu'alors, peu d'associations faisaient des tournées dans les squats et les bidonvilles, rendant le repérage des situations d'exploitation particulièrement difficile. Les réseaux de traite des êtres humains présents étaient peu connus des acteurs de terrain. L'évolution à la fois des pratiques professionnelles, des connaissances de ces problématiques ainsi que la multiplication des acteurs de « l'aller vers » ont abouti à une meilleure identification de victimes de TEH.

C'est dans ce contexte que la situation de Speranța est repérée. À cette époque, elle est exploitée sexuellement dans un quartier où sont prostituées d'autres jeunes femmes roumaines. Toutes logent ensemble dans un bidonville situé à quelques kilomètres du lieu d'activité. Speranța a fait l'objet d'un « mariage » coutumier avec un homme de près de 15 ans son aîné, qui

semble lui aussi impliqué dans le système d'exploitation. Cette union a été arrangée par ses parents.

Les équipes de maraude qui la rencontrent sur son lieu de vie expriment de fortes inquiétudes quant à sa situation. Plusieurs signalements sont effectués et une ordonnance de placement provisoire est prononcée par un juge des enfants sans pouvoir être exécutée. En effet, les forces de l'ordre se sont rendues sur le lieu de vie de la jeune en espérant l'y trouver. Les « lieutenants » en charge de la surveillance du site et des filles les ont éconduits. Après une seconde tentative infructueuse des services de police, Speranța est renvoyée en Roumanie par ses proxénètes.

Ces difficultés s'expliquent en partie par le contexte. Les populations vivant en squats et bidonvilles demeurent peu connues des acteurs du champ du social et du médico-social en raison des facteurs évoqués précédemment : méconnaissance de la TEH et peu « d'aller-vers », y compris en habitat informel. Une meilleure communication entre les services de la protection de l'enfance, les travailleurs sociaux de maraude, la justice et la police aurait probablement permis d'aboutir à une prise en charge de la victime par l'aide sociale à l'enfance.

À l'âge de 16 ans, Speranța tombe enceinte. Elle est de retour en France contrainte de poursuivre son activité prostitutionnelle même à un stade avancé de sa grossesse. Elle se cache des acteurs de maraudes qui n'ont plus accès à elle. Elle retourne en Roumanie pour donner naissance à sa fille, Mirela. Elle n'a que quelques semaines de répit avant de revenir à Lyon et de reprendre son activité.

Les intervenants sociaux la repèrent sur un nouveau bidonville, le précédent ayant été évacué. Speranța est avec sa fille et son « mari ». Un lien parental avec sa fille se noue malgré des séparations fréquentes. Mirela est à plusieurs reprises amenée en Roumanie, tandis que sa mère est maintenue à Lyon pour se prostituer. Lorsque nous la croisons sur son lieu d'activité, Speranța paraît triste. Elle se confie parfois aux travailleurs sociaux, loin des regards des lieutenants, et exprime sa douleur d'être loin de son enfant. Ces éléments renforcent les inquiétudes des professionnelles tant pour Speranța que pour Mirela. De nouveau, ils dénoncent la situation au Procureur de la République.

En 2024, alors que l'action de Trajectoires est réorientée vers une coordination de la stratégie de lutte contre les phénomènes d'exploitation en bidonvilles, l'association propose la mise en place d'une coordination portant sur « l'exploitation sexuelle » qui rassemble les principaux acteurs impliqués auprès des victimes et parties prenantes d'une co-construction de solutions de protection adaptées.

Ce groupe de professionnels aborde la situation de Speranța sous différents angles, à la fois associatifs et institutionnels. Cette dynamique partenariale conduit à un partage des inquiétudes, notamment concernant Mirela, Speranța étant désormais majeure. Les parents refusent d'engager un suivi PMI pour leur fille. Si les équipes sociales sont rassurées quant aux liens tissés entre la mère et son enfant, les conditions de vie sont inadaptées. Personne ne

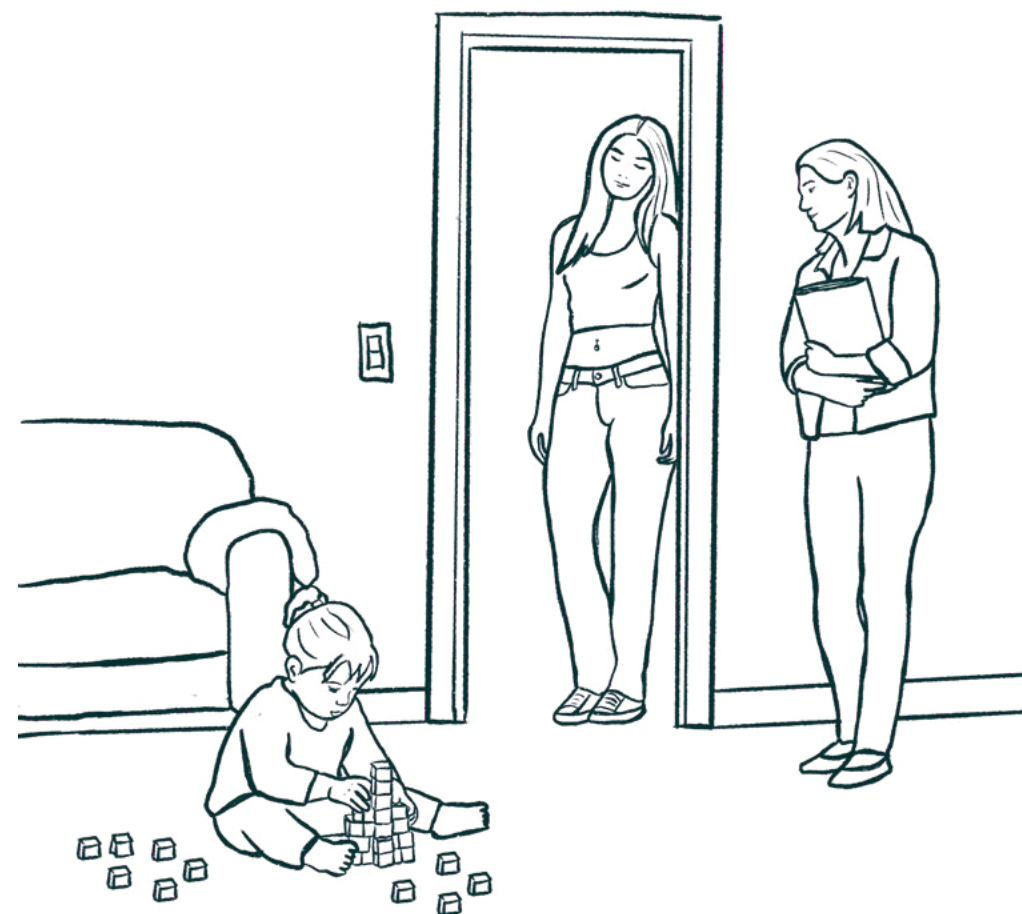
sait ce que Mirela, 2 ans, plongée dans un réseau d'exploitation sexuelle marqué par des violences et la consommation de substances toxiques, est contrainte de voir. Une ordonnance de placement provisoire (OPP) est prononcée, puis exécutée quelques semaines plus tard, à travers un placement de Mirela.

L'OPP a pu être réalisée par le truchement de la coordination exploitation sexuelle qui a permis une transmission d'informations en temps réel entre les instances judiciaires, la métropole de Lyon et les équipes de terrain. Si la protection de l'enfance était prête à effectuer le placement de l'enfant, il manquait une étape venant du Parquet. Les équipes de terrain avaient connaissance de la date d'évacuation prochaine du bidonville par les services de l'État (Direction départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités). Or, si l'enfant n'était pas placée avant cette échéance, cela rendait difficile la possibilité de l'effectuer. Trajectoires a transmis cette information au parquet qui a fait le nécessaire afin de débloquer la situation.

Lors d'un temps de travail entre les intervenants de maraude, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et Trajectoires, une stratégie a été mise en place pour protéger l'enfant. Ainsi, il a été convenu que le chef de service de l'ASE se rende sur le bidonville accompagné des forces de l'ordre pour expliquer aux parents la nécessité du placement de Mirela. Il est indiqué aux parents qu'ils bénéficient de droits de visites médiatisées dans les locaux de la métropole deux fois par semaine. Après l'intervention, les parents ne manquent aucun rendez-vous. Ils disent beaucoup souffrir de cette séparation et souhaitent mettre en place le nécessaire afin d'obtenir des droits d'hébergement.

Parallèlement, les acteurs de la coordination poursuivent l'accompagnement de Speranța et échangent régulièrement avec l'ASE. Cette répartition des rôles et ce partage d'informations entre associations et institutions (métropole,

justice et ASE) permettent d'amener Speranța à se saisir de l'étayage socio-éducatif qui lui est proposé pour s'éloigner du réseau d'exploitation et amorcer un parcours d'insertion. Aujourd'hui elle n'est plus exploitée sexuellement et est accueillie en structure d'hébergement.



Lutte contre la traite des êtres humains : travail saisonnier



CONDITIONS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL : DES SAISONNIERS MIGRANTS DANS LA FILIÈRE AGRICOLE

Trajectoires a été mandatée par la fondation philanthropique Porticus en vue de conduire une étude portant sur le phénomène de traite des êtres humains (TEH) touchant les travailleurs migrants saisonniers dans le secteur agricole en France. Elle articule recherche documentaire, prédiagnostics territoriaux et diagnostic afin de mieux comprendre les mécanismes d'exploitation, d'identifier les facteurs de vulnérabilité et de formuler des recommandations opérationnelles en vue d'engager une transformation durable des pratiques.

L'étude, initiée en mai 2025 pour s'achever en novembre 2026, repose sur une articulation en trois temps complémentaires :

- ✳ Une recherche documentaire permettant d'objectiver les situations de TEH récemment recensées sur le territoire français ;
- ✳ Un prédiagnostic par territoire d'étude fondé sur le croisement d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- ✳ Un diagnostic participatif orienté vers l'action.

Territoires d'études et filières

Le corpus documentaire et les indicateurs quantitatifs ont permis de dégager des configurations territoriales à risque et de cibler un échantillon d'étude portant sur 4 départements présentant des enjeux significatifs : la Gironde (filière viticole), la Marne (filière viticole), le Finistère (filières avicole et maraîchère) et le Vaucluse (filières maraîchère, arboricole et viticole). Les filières font apparaître des logiques structurelles très convergentes. Dans

ces territoires, le recours à des contrats courts de travailleurs migrants est indispensable au fonctionnement économique, notamment lors des pics saisonniers. Traduisant une difficulté de recrutement local, cette main-d'œuvre intervient souvent sur les tâches les plus pénibles et les moins attractives. Les situations rencontrées soulignent des facteurs communs de vulnérabilité : dépendance à la prestation de service ; barrière linguistique ; méconnaissance du droit du travail ; isolement social. Ces éléments créent un terrain propice à des rapports de dépendance et d'asymétrie entre employeurs et travailleurs.

Logiques systémiques des dérives de TEH

Les dérives constatées reposent sur le non-respect du droit du travail, la sous-déclaration d'heures ou retenues abusives, des conditions d'hébergement dégradées ou encore des systèmes organisés de fraudes à la sous-traitance. Dans ces départements, les situations de TEH sont intrinsèquement liées à la montée en puissance du recours à la sous-traitance ou à l'intermédiation privilégiée par les donneurs d'ordre, permettant à ceux-ci d'externaliser recrutement, hébergement et gestion de la main-d'œuvre. Cette modification systémique s'inscrit dans un contexte de secteurs en crise soumis à de fortes pressions économiques sur les exploitations (concurrence internationale ou européenne, pression sur les prix, nécessité de maintenir la compétitivité). Ces dernières conduisent à faire du coût du travail une variable d'ajustement, avec un impact direct sur les conditions d'emploi et d'hébergement.

Profils de victimes

Les victimes de TEH dans les filières agricoles étudiées présentent des profils différenciés, mais partagent une forte vulnérabilité sociale, économique et administrative. Deux grandes catégories se distinguent. D'une part, les travailleurs étrangers hors espace Schengen,

notamment subsahariens - souvent en situation irrégulière - et maghrébins sous contrat OFII. Les premiers pensent dépendre d'un employeur pour leur titre de séjour. Leur parcours est marqué par l'isolement et la peur des représailles ou de l'expulsion, ce qui freine le recours aux droits. Les seconds, très souvent en situation d'endettement afin de bénéficier d'un contrat de travail, d'un titre de séjour et d'un hébergement deviennent rapidement captifs des prestataires de service. La volonté de rentabiliser leur visa saisonnier pour rembourser leurs dettes expose les saisonniers marocains aux conditions d'emploi et d'hébergement indignes et à un risque de reconduction à la frontière pour ceux dépassant la durée de leur contrat initial. D'autre part, les travailleurs provenant d'Europe de l'Est, notamment Roumains, connaissent des formes d'exploitation liées à la mobilité. S'inscrivant dans des migrations pendulaires, ils dépendent fortement d'intermédiaires organisant travail et conditions de vie, dans des systèmes informels et hiérarchisés d'emprise. Tous ces profils sont soumis à des mécanismes de domination similaires : dépendance aux intermédiaires, précarité administrative, conditions de travail pénibles et d'hébergement indigne, qui limitent leur capacité à se protéger et à faire valoir leurs droits.

Pratiques vertueuses et mesures correctrices

Trajectoires, pour le volet action de l'étude, visera à émettre des préconisations susceptibles de lutter contre ces phénomènes d'exploitation et à amorcer un dialogue structuré avec les parties prenantes autour des mesures correctrices déjà mises en œuvre, envisagées ou potentiellement mobilisables. À la suite des affaires de TEH récemment révélées, la filière agricole a engagé une série d'actions marquant une rupture avec le déni antérieur. On compte parmi les principales mesures : des chartes dites de bonnes pratiques visant à l'amélioration des conditions de travail et au

meilleur encadrement de la prestation de services ; la production d'outils pratiques (guides, référentiels, livrets multilingues) pour informer directement les travailleurs saisonniers ; un renforcement des contrôles et de la coordination institutionnelle, avec une implication accrue des autorités publiques et judiciaires ; la création d'outils de régulation du marché du travail (plateforme dédiée aux prestataires s'engageant au respect des bonnes pratiques). En matière d'hébergement, des expérimentations concrètes commencent à émerger chez certains exploitants et prestataires de services (bungalows,

réhabilitation de bâtiments, etc.). Malgré ces progrès, les dispositifs restent peu contraignants et fragmentés : les outils (chartes, plateformes) reposent souvent sur l'auto-engagement ou l'autodiagnostic, ce qui limite leur efficacité. D'autres réponses peinent à produire des effets à grande échelle, c'est le cas du recrutement direct à l'étranger (Maroc, Roumanie) dont les initiatives restent encore peu efficaces, faute de relais locaux. Enfin, les contrôles et les sanctions ciblent principalement les prestataires, épargnant encore trop souvent les employeurs finaux (exploitants, grandes maisons).



Sensibilisation et formation des acteurs



PROTECTION DE L'ENFANCE ET PUBLICS D'EUROPE DE L'EST : ENJEUX, PRATIQUES ET APPORTS DE L'EXPERTISE TRAJECTOIRES



Jérôme Godard,

Responsable de l'Observatoire métropolitain de protection de l'enfance de la Métropole de Lyon



Pouvez-vous vous présenter brièvement et nous rappeler le contexte dans lequel vous avez été amené à rencontrer Trajectoires ?

Je suis Jérôme Godard, responsable de l'Observatoire métropolitain de protection de l'enfance de la Métropole de Lyon. Dans le cadre des missions que j'ai assumées jusqu'au 1^{er} juin 2025, j'ai été amené à travailler avec Trajectoires concernant une étude sociologique sur le quartier Péri - La Guillotière à Lyon. Cette

étude permettait d'affiner la connaissance des populations migrantes signalées sur la zone, afin d'expérimenter un dispositif partenarial de suivi sociomédical adapté. L'intérêt d'une connaissance plus fine des populations a été confirmé par l'étude, qui a levé beaucoup de prénotions dont certains partenaires pouvaient se faire les porte-voix. D'autres contacts ont pu être noués dans le cadre de la prise en charge des mineurs victimes d'exploitation sexuelle, pour lesquelles le recueil d'une expertise transverse, à propos de sujets complexes sur lesquels les

professionnels sont souvent désemparés, a été identifié par la collectivité depuis 2021. Associer Trajectoires, alors qu'on travaillait déjà avec d'autres partenaires (PJJ, Parquet, secteur associatif habilité, Amicale du Nid, pédopsychiatrie...) constituait une suite logique.



Pourriez-vous nous exposer en quelques phrases les difficultés majeures rencontrées par les professionnels de la protection de l'enfance pour accompagner les familles issues d'Europe de l'Est vivant en squats et bidonvilles ?

La difficulté principale sur la sous-thématique est de parvenir à évaluer correctement des situations où l'emprise s'exerce de façon multiple et où la mise en place des mesures judiciaires s'avère particulièrement compliquée. Permettre à des professionnels de mieux comprendre l'écosystème dans lequel évoluent les jeunes et les enfants dont il est question représente un intérêt majeur, permettant d'améliorer les stratégies de prise en charge déployées.



Quels sont les enjeux de l'accompagnement de ces populations pour la protection de l'enfance ? En quoi ces situations sont spécifiques par rapport à d'autres publics accompagnés ?

De manière très nette, la difficulté d'accès aux jeunes et aux enfants, du fait du mode de vie, complexifie l'accompagnement social et conduit parfois à des mesures judiciaires (placements) que les professionnels ne sont pas en mesure de faire exercer. La nécessité d'avoir une approche globale, qui dépasse le cadre géographique d'accompagnement, mais prenne en compte les spécificités de la mobilité des publics, s'impose

donc, avec notamment la mise en lien avec les services sociaux du pays d'origine, opéré dans le cadre de la coopération civile internationale.



Quels sont les besoins que vous aviez identifiés auprès des professionnels de la métropole et auxquels vous pensiez que les formations proposées par Trajectoires pouvaient répondre ? Quels en étaient les objectifs ?

La mise en place de formations spécifiques a permis à des travailleurs sociaux de disposer d'une base partagée, pour ne pas conférer aux seuls travailleurs sociaux exerçant dans des équipes mobiles spécialisées, le socle d'expertise nécessaire dans la prise en charge de ces publics. Se rendre compte que les problématiques rencontrées concernent de nombreux professionnels et disposer d'éléments de réponse ont constitué deux axes d'appréciation de la formation par les professionnels de la Métropole qui en ont bénéficié.



Trajectoires

www.trajectoires-asso.fr

3 rue Meynadier, 75019 Paris

<https://www.linkedin.com/company/trajectoires-association/>